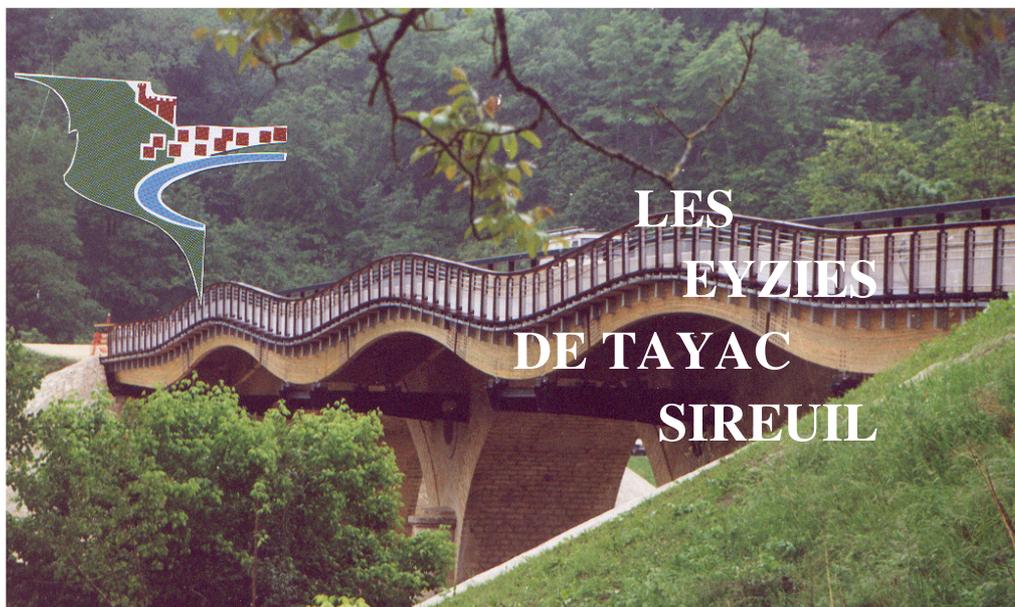


N°42
DEC.2010

BULLETIN MUNICIPAL



BILLET DU MAIRE

Cette période traditionnelle de formulation des vœux pour la nouvelle année à venir nous permet de prendre en compte les soucis, notamment de santé, des uns et des autres et donc de relativiser les tracas quotidiens qui, comparés à certaines situations, ont finalement bien peu d'importance. Nous avons perdu, en 2010, 28 de nos concitoyens ce qui représente un chiffre colossal pour notre petite commune et j'ai donc une pensée particulière pour tous et leurs familles, en ayant à cœur de saluer la mémoire de notre copain Maurice Tremouille qui nous a accompagné ces dernières années dans notre action.

Ce constat, si malheureux soit-il, nous aide à mesurer l'importance que revêt l'arrivée régulière de nouveaux habitants sur notre territoire, sans eux notre population baisserait de manière inquiétante ; qu'ils soient donc les bienvenus. Cette transition me permet de confirmer que, malgré tout, notre commune poursuit son développement et sa croissance et le conseil municipal s'attache à cet effet à œuvrer pour créer des infrastructures indispensables à l'attractivité de notre territoire.

C'est dans cet esprit qu'il nous a semblé fondamental de faire porter la priorité de notre action vers les équipements médicaux et scolaires afin d'apporter une réponse sur place aux attentes de nos habitants. Cet effort est conséquent sur le plan financier mais incontournable à nos yeux.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent dans notre action et que 2011 soit pour tous une année de paix et de prospérité. Bonne année au nom du conseil municipal

Philippe LAGARDE, Le Maire.

BILLET DU MAIRE-DELEGUE

Cette année 2010 aura été marquée par le décès brutal de Jean-Maurice Trémouille, Maire-Délégué de 1992 à 2008 soit 16 ans. Une foule immense l'accompagnait à sa dernière demeure et lui rendait un hommage mérité pour son service et son dévouement à notre commune. Nous adressons à la famille notre plus profond souvenir, nos plus sincères condoléances et amitiés.

Travaux

Le chemin du Bos a été goudronné, il est maintenant en bon état sur toute sa longueur, le bas de la route du Gat vers Bénivet également. D'autres portions auront besoin du même sort dès que ce sera possible.

Bien entendu nous veillons à ce que les nids de poule disparaissent le plus possible mais hélas ils reviennent rapidement.

Le fauchage des bords de route est fait 2 fois dans l'année, quelques élagages ponctuels mais il est rappelé aux riverains leur charge d'assurer au moins les plus dangereux.

La station d'épuration fonctionne...mais nécessite la plus grande vigilance.

Beaucoup de travaux sont prévus au centre d'accueil (mais échelonnés sur le temps) et un rafraîchissement du logement de l'ancienne école (libéré depuis octobre) est en cours.

Internet

Une grande partie de notre commune était en zone d'ombre. Elle est raccordée au haut débit depuis décembre et va permettre à 76 abonnés d'être éligibles à **I'A.D.S.L.** soit la totalité du territoire.

Bravo aux jeunes et autres de l'amicale pour leur investissement, nous animant la fête locale (très réussie) en juin et diverses manifestations (loto, arbre de Noël, etc...).

En espérant que vous aurez passé des fêtes de fin d'année remplies de joie et de gaieté, je vous adresse à tous mes vœux de bonne santé, la prospérité dans vos affaires et une bonne année 2011.

L'ANCIEN MAIRE-DELEGUE DE SIREUIL EST DECEDE

C'est entouré de ses proches, familles et amis, et par les habitants du village que l'ancien maire délégué de Sireuil, Jean-Maurice Trémouille, a rejoint samedi sa dernière demeure.

Né à Marquay, il est décédé mercredi 10 novembre à l'âge de 72 ans, après avoir consacré une grande partie de sa vie au militantisme politique et syndical. Après son service militaire, dont vingt-quatre mois passés dans le Constantinois en Algérie, il était entré comme agent de l'éducation nationale à Sarlat, avant d'être titularisé avec l'obtention d'un poste à Nérac (Lot-et-Garonne). Puis il avait occupé une place de concierge à Périgueux jusqu'à l'âge de la retraite.

Militant passionné

Élu maire délégué de Sireuil début 1992, au décès d'Yves Garrigue, il officiera jusqu'en 2008 en étant très apprécié pour son dévouement. Il préféra ensuite se consacrer à son jardin. Grand défenseur de la cause



Jean-Maurice Trémouille a été élu de 1992 à 2008. PHOTO DR

et du droit, dans sa vie active comme à la retraite, Jean-Maurice Trémouille aura voué une grande passion au militantisme, notamment en tant que juge prud'homal.

« Sud Ouest » présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

T. C. - J.

Article l'ESSOR SARLADAIS
du 16/11/2010

Erratum : né à Sarlat et non à Marquay

A word from the Mayor

This is the time of year when traditionally we take stock of the problems facing us, especially those relating to our health and that of those around us, which compared to many other daily difficulties, helps to put things into perspective. In 2010 we lost 28 members of our commune which is a large number for such a small community and my thoughts go out particularly to them and their families, especially that of our friend Maurice Tremouille who made such an important contribution to the running of our affairs.

This situation, sad though it is, is tempered by the regular addition of new arrivals to our village without whom the drop in population would be of great concern; welcome to them all. This transition shows that despite everything, through the efforts of the town council to provide essential services, we have ensured that our commune is developing in a way which attracts incomers. Bearing this in mind, we have concentrated our efforts on the medical and school infrastructure to meet the needs of everyone living here. It has entailed a heavy financial commitment but in our view one which is absolutely essential.

My thanks to all of you who give us your support and may 2011 bring you peace and prosperity. In the name of the council I wish you a very Happy New Year

Philippe Lagarde.

Word from the Delegate Mayor for Sireuil

This year was marked by the sudden death of Jean- Maurice Trémouille, the Delegate Mayor of Sireuil for 16 years (1992 to 2008). His funeral was attended by a large number of people who came to pay their respects to someone who had served his local community so well. We would like to convey our heartfelt sympathy and condolences to his family.

Public Works

The Chemin du Bos was resurfaced and its full length including the lower part at Le Gat leading to Bénivet, is now in good state. Other stretches will be resurfaced as soon as possible. We do our best to deal with the potholes but alas, they reappear all too quickly.

Twice a year we cut the verges and from time to time we cut back the trees but we remind you that it is the responsibility of those living along the road to deal with any dangerous overhang.

The sewage station is working - but requires close attention.

Major work is planned for the Visitor Centre but this will be spread out over time, as well as the renovation of the apartment in the old school which has been empty since October.

Internet

A large part of our commune was unable to receive ADSL but in December it was linked up enabling 76 subscribers to have access, ie everyone in the area.

Congratulations to our youngsters and their association for their efforts in organising the local fête in June and various other events (Lotto, Christmas Tree etc...).

I wish you all a holiday season full of joy and happiness, and in 2011, good health and prosperity.

Jean-Pierre LAVAL

SOMMAIRE

Editorial

| | |
|--|------|
| Billet du Maire | p.01 |
| Billet du Maire-Délégué | p.02 |
| Article du décès de Monsieur Trémouille | p.02 |
| Billets du Maire et Maire-Délégué en anglais | p.03 |

Vie Locale

| | |
|--|---------|
| Etat civil | p.05 |
| Téléthon 2010 | p.06 |
| Site internet www.leseyzies.fr | p.06 |
| Projet Grand Site | p.07 |
| Travaux | p.07 |
| Ecole | p.08 |
| Les Temps Forts | p.09-10 |
| Bibliothèque | p.21 |
| Cap Sireuil Village | p.22 |
| Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon | p.22-23 |
| Communauté de communes Terre de Cro-Magnon | p.24 |
| Pôle International de Préhistoire | p.25-26 |
| Musée National de Préhistoire | p.27 |

Conseil Municipal

| | |
|----------------|-----------|
| Comptes-rendus | p.11 à 20 |
|----------------|-----------|

Associations

| | |
|---------------------------------|------|
| Comité de jumelage | p.28 |
| Les Croquants de Tayac | p.29 |
| Club du Temps Libre | p.30 |
| La Ruche à brac | p.31 |
| SERPE | p.31 |
| Amicale Laïque des Eyzies | p.32 |
| Amicale de Sireuil | p.32 |
| Association Lithos | p.33 |
| Les Anciens du foot | p.34 |
| Les Vieux Pistons de Cro-Magnon | p.34 |
| FNACA | p.35 |

Rédaction :

Philippe LAGARDE
Gilles MUHLACH
Henri LACHEZE
Constant DENEUVEL
Emilie DALBAVIE
Louise GASCOU
Fabienne ALAUX
Véronique SAUPIN

Page Pratique et informations diverses

| | |
|----------------------------------|------|
| Proxim'aide | p.36 |
| Seniors, ayez les bon réflexes ! | p.36 |
| Don du sang | p.37 |
| Accueil familial de vacances | p.37 |
| Collectes, déchetterie | p.38 |

Calendrier des manifestations

p.39

Poème

p.40

Horaires et Coordonnées

p.42

Maquette et Mise en page :

Nathalie FAURE
Géraldine LAGREZE



ETAT CIVIL 2010



NAISSANCES

Les Eyzies de Tayac,

Océane BRANDY née le 29/05/10 à Périgueux
Eliot DALBAVIE né le 26/06/10 à Périgueux
Adrien CORREIA MONTEIRO né le 20/07/10 à Sarlat la Canéda
Leïa LECAT née le 17/08/10 à 17/08/10 à Sarlat la Canéda
Zita DELANES- -BAZES née le 05/09/10 à Villefranche de Rouergue

Sireuil,

Léa LACHAUD née le 07/07/10 à Sarlat la Canéda

MARIAGES

Les Eyzies de Tayac,

Guillaume HUGUES et Cécile, Marcelle, Héliette GARRIGUE le 22 mai 2010
Roland, Robert MAZÈRE et Fairouz BENCHOUFI le 22 mai 2010

DECES

Les Eyzies de Tayac,

Georges LAGORCE, décédé le 09 janvier 2010
Guy Michel GISSON, décédé le 17 janvier 2010
Lahoucine TICHAOUI, décédé le 20 janvier 2010
Henri SAUVANET, décédé le 30 janvier 2010
Juliette Albertine DURAND veuve VIDAL, décédée le 19 février 2010
Robert BEUSSE, décédé le 05 avril 2010
Gilbert LEROY BRON, décédé le 24 mars 2010
Gabriel LAGARDE, décédé le 04 mai 2010
Raymonde, Ernestine FERRET veuve TANGUY, décédée le 17 mai 2010
Jacques, Louis BLIN, décédé le 26 mai 2010
Guy, Yves AUTEFORT, décédé le 12 juin 2010
Marcel LASSERRE, décédé le 22 juin 2010
Paul, Elie MÉMOIRE, décédé le 26 juin 2010
Rudy Patrick Christian BAILLIEUX, décédé le 30 juin 2010
Yvonne HAUTEFORT veuve JUSTINE, décédée le 20 juillet 2010
Robert RIBEYROL, décédé le 29 juillet 2010
René GARRIGUE, décédé le 29 août 2010
Marie, Jeanne, Colette ROULY épouse DUPINET, décédée le 10 septembre 2010
Amédé FAVAREILLE, décédé le 20 septembre 2010
Marcel BOUCHER, décédé le 22 septembre 2010
Julienne, Louise, Charlotte RAIGUINOT épouse MASSIAS, décédée le 23 octobre 2010
Renée VALES veuve BAGES, décédée le 23 octobre 2010
Edith POUPON épouse RUAUD, décédée le 30 octobre 2010
Denise Raymonde MENECHAL veuve BEUSSE, décédée le 17 novembre 2010
Marthe Marie DUBUISSON veuve DAUDRIX, décédée le 05 décembre 2010

Sireuil,

Marie, Madeleine DESCAMP veuve BARRIERE, décédée le 07 janvier 2010
Roger, Henri, Joseph VERIN, décédé le 07 juillet 2010
Jean Maurice TREMOUILLE, décédé le 10 novembre 2010



Encore une belle journée de mobilisation conviviale et dynamique, à la Halle, pour une cause collective et importante.

Une balade agréable et appréciée sous un soleil glacé, des jeux pour les petits et les grands, un stand de ventes de livres à l'initiative de notre bibliothécaire Françoise, une soirée festive, autour d'un poulet basquaise de légende concocté par Gérard Brun, des rires des chants (plus ou moins justes, mais beaucoup s'y sont essayés, grâce au dynamisme d'Adeline et d'Emilie).



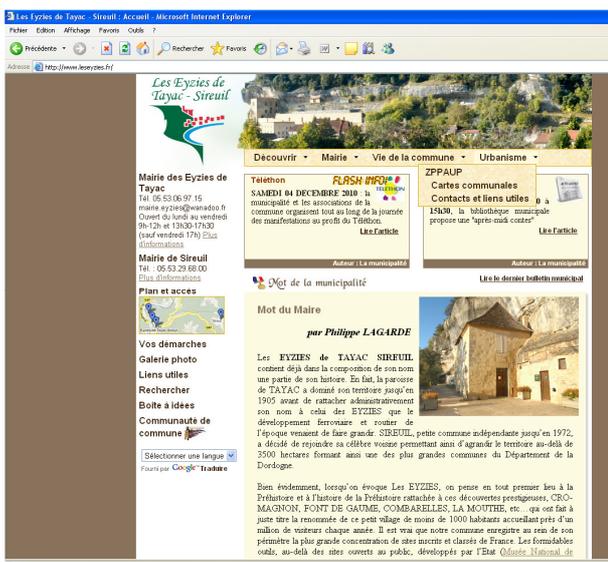
Nous avons récolté la somme de 2 317,50 € (pas de record cette année, mais une très belle somme pour un village comme le nôtre, dans un contexte de baisse des dons au niveau national) qui a été intégralement versée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Merci à toutes et à tous, organisateurs ou participants, donateurs et soutiens. Merci aux commerçants pour les lots de la bourriche. Merci aux équipes municipales pour la préparation des locaux. Nous signalerons les gestes de la Société de chasse avec une vente de morceaux de deux biches au profit du Téléthon, les dons des associations des Anciens du football, du Club du Temps Libre, du Comité de Jumelage, du Tennis ou des Vieux Pistons de Cro-Magnon. Nous ne souhaitons oublier personne, alors merci à tous les bénévoles (élus, associations ou citoyens concernés), qui ont fait de cette journée une réussite.

Et bien sûr nous avons pu à nouveau compter sur la contribution financière, technique et d'accompagnement de la municipalité des Eyzies. Nous remercions pour cela le maire au nom de tout le Comité d'organisation.

Gilles Muhlach,
Coordinateur Téléthon 2010

La mairie se dote d'un nouveau site internet : www.leseyzies.fr



La commune des Eyzies est présente depuis longtemps sur le web, par l'intermédiaire de l'ancien site internet de l'Office de Tourisme. Avec la restructuration de celui-ci au niveau de l'intercommunalité, un gros travail a été produit pour doter Les Eyzies d'un site moderne, adapté aux besoins des habitants et qui répond aux critères de la vie quotidienne à l'année et d'un village touristique.

Ce site est le vôtre, régulièrement mis à jour pour les informations événementielles. Il vous permet de traiter quantités de points administratifs, soit directement, soit par une information précise de démarches à effectuer.

Merci à Isabelle Villeveygoux, et sa société Enperigord.fr, basée au Bugue, qui a conçu ce site et qui nous a accompagnés dans cette démarche. Merci à la Commission municipale Communication et surtout un grand merci aux secrétaires de mairie pour leur dévouement et leur énergie.

Gilles Muhlach

Projet Grand Site Vallée Vézère

En route vers le projet Grand Site Vallée de la Vézère ! Le territoire de la Vallée de la Vézère fait l'objet d'une démarche visant à terme l'obtention du *Label Grand Site de France* à l'image du Marais Poitevin ou de la Montagne Sainte Victoire. Ce label ne sera atteint que si le territoire de la Vézère présente au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) un projet de gestion durable du territoire, largement porté par les élus et alliant préservation du paysage, amélioration des pratiques de visites touristiques et soutien à l'économie locale. Dans cette vallée, un critère local conditionne la réussite de la démarche : la préservation et la valorisation du patrimoine préhistorique de la Vallée, et notamment des quinze sites inscrits au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO.

Philippe LAGARDE, Co-Président du Comité de Pilotage

TRAVAUX



Le **centre médical** poursuit son agrandissement puisque nous accueillons à présent une pédicure-podologue qui vient conforter l'équipe déjà en place (médecin, kinésithérapeute, infirmières) ; le bâtiment aménagé devrait être fonctionnel début janvier 2011

La salle « **St Hubert** » sollicitée et partiellement prise en charge par la Société de chasse devrait offrir un espace associatif fonctionnel et convivial au cours du 1er semestre 2011.

Enfin le **deuxième appartement aménagé au-dessus de l'Office de Tourisme** vient d'être livré et déjà mis en location début novembre.



... A LA PISCINE

Après de longues années de réflexion et d'hésitation concernant le devenir de notre ancienne piscine et surtout des bâtiments d'accueil, le conseil municipal a validé le principe d'une rénovation de ces bâtiments dont l'intérieur est en triste état afin de le proposer à la location dans le cadre d'un projet de création d'une salle de remise en forme, d'entraînement sportif ou bien encore d'un espace cardio. Cet équipement devrait être opérationnel courant 2011.

ECLAIRAGE DES FALAISES

Nous avons complété en 2010 l'équipement lumineux de notre commune, c'est ainsi qu'une tranche de travaux importante a été conduite par le Syndicat d'Electrification pour mettre en valeur nos falaises entre l'Abri Pataud et le Centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire ; cet éclairage a été complété par un cheminement piétons aussi réussi que discret. Nous pouvons considérer que l'essentiel de nos équipements est à présent réalisé sur la commune ; nous allons œuvrer pour optimiser la gestion et la consommation d'énergie importante générée par ces infrastructures.

UNE NOUVELLE ECOLE EN 2011 !



C'est à la fin de l'été 2010 que les premiers signes de travaux sont apparus à l'école. En effet, un projet de restructuration et de construction d'un nouveau groupe scolaire a été décidé. L'architecte, Charles Widman, a proposé la création de trois nouvelles classes à la place du préau et de la cantine actuelle, création nécessitant des matériaux respectueux de l'environnement.

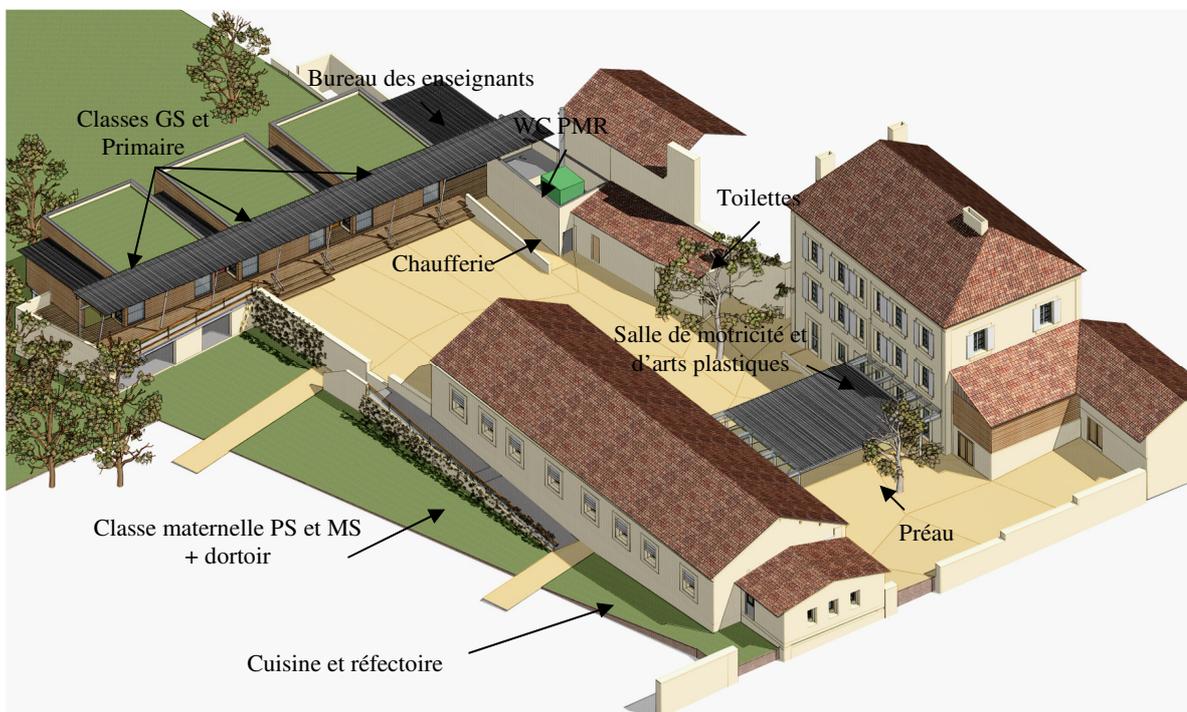
Dans l'ancienne maternelle, on retrouvera une nouvelle cantine ainsi qu'un nouveau réfectoire. De l'autre côté de la cour, une salle de motricité et une salle d'arts plastiques sont créées. L'école maternelle et le dortoir se trouveront ainsi dans le prolongement du réfectoire (anciennes classes cycle 2 et 3)

Séverine Négrier, directrice de l'école, passe régulièrement dans les classes afin d'expliquer le déroulement des travaux aux enfants. Certes, il y a quelques désagréments passagers (cour diminuée notamment...) mais elle souligne que chacun est conscient que c'est pour avoir un outil de travail amélioré l'an prochain. Depuis le début du projet les enseignants ont été associés, afin de réaliser une école qui corresponde le plus aux attentes des utilisateurs quotidiens.

Pour ce qui est du déroulement des travaux, le planning est respecté par les entreprises et le nouveau projet devrait être achevé au cours de l'été 2011.

Le projet ci-joint permet de mieux se rendre compte de ce que sera le futur établissement scolaire.

Emilie DALBAVIE.



Du 31 mai au 5 juin : a eu lieu le XXVIIe Congrès Préhistorique de France

Du 02 juillet au 20 août, tous les vendredis : ont eu lieu les marchés nocturnes organisés par l'Office de Tourisme.

De juillet à octobre : exposition au Musée National de Préhistoire

A partir de fin juillet, tous les mardis : série de conférences sur la préhistoire africaine à l'Abri Pataud au Musée National de Préhistoire, et au Centre d'accueil de la Préhistoire

JANVIER

28 : Cérémonie des vœux du Maire et président de la communauté de commune terre de Cro-Magnon

29 : Repas de fin d'année à la Halle un peu décalé suite aux intempéries

31 : Repas de fin d'année des aînés

FEVRIER

6 : Concours de belote organisé par les Bisons

13 : Repas organisé par la Société de chasse à la Halle

20 : Repas dansant organisé à la Halle par le Comité de Jumelage

28 : Quine de la FNACA à la Halle

MARS

5 : Quine à Sireuil

13 : Printemps des poètes. De nombreuses animations dans le village (lectures, jeux, ateliers d'écritures,...).

Concert et repas à la Halle.

20 : Carnaval organisé par l'Amicale Laïque des Eyzies



AVRIL

2 : Remise des médailles d'argent pour ses 20 ans de travail à Madame Nathalie FAURE et de Monsieur Philippe LAGARDE

10 : Course aux Oeufs à Tayac

20 : Course cycliste organisée par le vélo-club buguois

30 : Théâtre de l'Océan spectacle offert par la commune « Huit Clos » de J-P. Sartre à la Halle

MAI

8 : Cérémonies aux Monuments aux Morts

11 : Sortie au Palio pour un match de Basket du BBD

21 : Pot en l'honneur de Mathieu LEROY du Meilleur apprenti de France catégorie Charcutier traiteur

27 : Remise du permis piéton aux enfants du cycle 3 de l'école.

JUIN

7 au 13 : Exposition de peinture par l'Association Arabesque à la Halle

18 : remise des diplômes d'honneur aux combattants de l'armée française 1939-1945

26 : Feu de la Saint-Jean à Tayac

JUILLET

4 : Brocante professionnelle au parking des bus et dans le parc de la Mairie, avec toujours autant de visiteurs



9 : Départ à la retraite de Cécile Chrobak →
 14 : Traditionnels feu d'artifice et bal à l'Espace Puente Viesgo
 19 : Fête des battages organisée par l'association « Les Vieux Pistons de Cro-Magnon » dans le champ à « La patte d'oie » suivie du repas « au Bout du Monde ».
 24 : Inauguration du Centre d'accueil du Pôle International de Préhistoire
 24 : Fête réussie autour du bal et feu d'artifice organisée par l'association AS Les Bisons
 25 et 26: Spectacle du Cirque Ullman aux Eyzies
 29 : Concert de chant breton à l'église de Tayac
 30 : Le groupe folklorique venu de Pologne dans le cadre du Festival de Montignac a fait danser les nombreux spectateurs →
 30 : Théâtre burlesque



AOUT

7 : Fête de l'association de la Pêche aux Eyzies avec feu d'artifice
 9 : Concert à l'église de Tayac
 11 et 12 : Le Cirque Ullman à nouveau aux Eyzies
 Du 11 au 23 : Congrès de la SERPE
 14 : Fête de la Vézère, par le Comité de Jumelage et les Anciens Bisons, avec repas et feu d'artifice



SEPTEMBRE

← 12 : Visite du Président de la République et du Ministre de la Culture

OCTOBRE

2 et 3 : Rallye du Sarladais : parking d'assistance sur les Eyzies
 9 au 12 : venue de nos amis de Cantabrie organisé par le Comité de Jumelage à l'occasion des 15 ans du jumelage avec Puente Viesgo
 10 : Vide grenier organisé par l'Amicale Laïque des Eyzies
 14 : dans le cadre de la « semaine du goût », les élèves de la classe de CM1-CM2 des Eyzies avec leur institutrice Séverine NEGRIER se sont rendus dans les cuisines de l'Hostellerie du Passer (face à l'école).

NOVEMBRE

11 : Cérémonie du 11 novembre au Monument aux morts en présence des enfants de l'école des Eyzies
 28 : Vide grenier avec beaucoup de stands à la Halle organisé par l'ACIP



DECEMBRE

4 : Télérthon à la Halle et dans les Eyzies organisé avec la municipalité et les associations
 12 : Marché de Noël à la Halle organisé par l'Amicale Laïque et l'école
 17 : Repas de fin d'année à la Halle avec l'orchestre Gilles Music (en soirée) →
 20 : Repas des aînés à la Halle avec la troupe « TIC TAC » (le midi)



COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2010

Restructuration du groupe scolaire : Validation de l'Avant Projet Sommaire

Le Maire présente au CM l'Avant Projet Sommaire (APS) de l'opération de restructuration du groupe scolaire.

Ce projet ambitieux se réalisera en 2 tranches pour un montant global de 829 745,00 € HT de travaux soit 992 375,02 € TTC, auquel il faut rajouter les honoraires, le relevé de géomètre, les sondages géotechniques, le bureau de contrôle, la mission d'OPC, la mission SPS, les structures provisoires et la cantine extérieure pour un montant approximatif de 92 130 € HT.

Après en avoir délibéré, le CM décide d'approuver l'Avant Projet Sommaire de l'opération de restructuration du groupe scolaire pour un montant de travaux de 829 745,00 € H.T

Demande de subvention DGE 2010 (ETAT) et au Conseil Général de la Dordogne

Le CM vient d'approuver l'avant projet sommaire de création de restructuration du groupe scolaire dont le montant estimatif du projet global s'élève à 829 745,00 € HT hors frais annexes. Deux tranches bien distinctes vont être réalisées :

Afin de pouvoir mener à bien ce projet, le Maire propose de solliciter Madame la Préfète de la Dordogne afin d'obtenir une subvention dans le cadre du programme DGE 2010 et DGE 2011 ainsi que Monsieur le Président du Conseil de la Dordogne afin d'obtenir une subvention dans le cadre du programme maintien des services publics et dans le cadre du contrat d'objectif 2011 – 2013. Après en avoir délibéré, le CM sollicite Madame la Préfète de la Dordogne afin d'obtenir une subvention la plus élevée possible dans le cadre de la DGE 2010 et DGE 2011 ainsi que Monsieur le Président du Conseil Général de la Dordogne afin d'obtenir une subvention la plus élevée possible.

Communauté de communes « Terre de Cro-Magnon » : Désignation du représentant de la commune au groupe de pilotage sur la démarche de recommandations architecturales

Le Maire indique au CM que la Communauté de communes a décidé de confier au CAUE Dordogne (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) la création du « Cahier de recommandations architecturales et paysagères ». Ce cahier aidera les gens à réaliser leur construction et à l'intégrer dans le paysage. Ce

futur guide présentera de manière simultanée, les étapes-clés du projet, les différentes échelles d'inscription dans le territoire et les démarches administratives nécessaires qui s'y rapportent.

Après en avoir délibéré, le CM décide de nommer M. Gilles Muhlach comme représentant au comité de pilotage.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2010

Compte administratif 2009 – Budget principal

Le CM, réuni sous la présidence de M. Muhlach, adjoint, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2009, dressé par M.Lagarde, et arrête les résultats définitifs qui se sont élevés à 905 838,66 € en dépenses et à 1 034 764,48 € en recettes de fonctionnement et à 387 393,02 € et 422 878,88 € en recettes de d'investissement.

Compte administratif 2010 – Budget assainissement

Le CM, réuni sous la présidence de M. Muhlach, adjoint, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2009, dressé par M. Lagarde, et arrête les résultats définitifs qui se sont élevés à 64 538,77 € en dépenses et à 68 061,55 € en recettes de fonctionnement et à 61 961,65 € et 86 340,01 € en recettes de d'investissement.

Fixation des taux des 4 taxes directes locales pour 2010

Le Maire rappelle au CM que les taux actuellement appliqués sont identiques depuis 2003 (année où les taux ont baissé et non augmenté). Le Maire propose de ne pas augmenter les taux pour cette année, afin de tenir compte de la crise actuelle et des probables augmentations de taux à venir des autres collectivités. Par contre, la taxe professionnelle a été supprimée. Elle est remplacée par la contribution économique territoriale (CET).

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2010 et de retenir les taux portés au cadre II de l'état 1259 intitulé « Etat de notification des taux d'imposition » soit :

* Taxe d'habitation : 8,07 %
* Foncier bâti : 18,89 %

* Foncier non bâti : 77,16 %

* Taux relais : 9,67 %

Subventions aux associations – Année 2010

Le Maire présente au CM les demandes formulées par les associations pour obtenir une subvention.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, DECIDE de verser les subventions suivantes :

| | |
|------------------------------------|----------|
| Vélo Club Buguois | 500,00 |
| Point Org Brikabrak | 500,00 |
| Amicale Chasse Sireuil | 305,00 |
| SIGEP St Cyprien | 152,00 |
| Association Sapiens | 350,00 |
| Spéléo-Club | 350,00 |
| Amicale Parents Collège St Cyprien | 76,00 |
| Sté de Pêche | 457,00 |
| SAMRA | 350,00 |
| UMPRAC | 122,00 |
| Judo Club Buguois | 150,00 |
| FNACA | 122,00 |
| SERPE | 400,00 |
| Amicale Chasse Les Eyzies | 700,00 |
| Club du Temps Libre | 500,00 |
| Amicale des Eyzies | 700,00 |
| Pompiers du Bugue | 152,00 |
| Pompiers de St Cyprien | 152,00 |
| Périgord Rail Plus | 100,00 |
| Amicale de Sireuil | 534,00 |
| Coopérative scolaire | 610,00 |
| Association Tennis | 300,00 |
| Ass. Les Croquants de Tayac | 305,00 |
| ADMR | 152,00 |
| Am. Donneurs de Sang St Cyprien | 152,00 |
| FNATH | 200,00 |
| Ass. Les vieux pistons de Cro-M | 400,00 |
| Vélo Club Al St Cyprien | 100,00 |
| Restos du Coeur | 152,00 |
| Fondation du patrimoine | 150,00 |
| Ass. sportive Les Bisons | 1 200,00 |
| Sarlat Sport Auto | 500,00 |
| Anciens du Foot | 200,00 |
| Boule de Cro-Magnon | 100,00 |
| « La Ruche à Brac » | 200,00 |
| Bug Anim soutien pour Haïti | 200,00 |
| Imprévus | 407,00 |

Budget Primitif 2010

Le Maire présente au CM le budget primitif 2010. Ce budget fait apparaître, en investissement, le début du programme de restructuration du groupe scolaire.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions du Maire en ce qui concerne les recettes et les dépenses prévues au budget primitif 2010 décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER le budget d'assainissement 2010 qui s'élève à :

* 1 114 646,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement

* 1 199 844,00 € en dépenses et recettes d'investissement

Budget Primitif 2010 d'Assainissement

Le CM, après avoir pris connaissance des propositions du Maire en ce qui concerne les recettes et les dépenses prévues au budget primitif 2010 décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER le budget d'assainissement 2010 qui s'élève à :

* 80 880 € en dépenses et recettes de fonctionnement

* 66 721 € en dépenses et recettes d'investissement

Acquisition du moulin du Bareyrou

Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'ensemble des problèmes liés à l'abaissement de la retenue d'eau de « La Forge ». En effet, l'envasement est très important jusqu'à la vanne du « Bareyrou ». Une réunion s'est tenue en mairie avec tous les services concernés afin de trouver la meilleure solution possible.

Mademoiselle Alaux demande des explications sur ce qu'il s'est réellement passé. Le Maire explique exactement le déroulement des faits.

Le premier problème est que l'ouverture de la vanne au niveau de « La Forge » a été mal contrôlée. Il était demandé au propriétaire de prévenir les différents intervenants lors de cette ouverture. De plus, la vanne du moulin du « Bareyrou » ne fonctionne pas.

A l'heure actuelle des analyses de boues sont en cours pour évaluer leur niveau de pollution.

Le Maire propose au CM d'acquérir le moulin du Bareyrou ce qui permettra à la commune de pouvoir gérer la vanne. La propriétaire, Madame Dufour, propose un prix de vente de 7 500 €. Les travaux de désenvasement ne pourront commencer qu'après signature de l'acte et convention de passage avec les propriétaires riverains pour accéder à cette vanne.

Si la commune devient propriétaire, un protocole pourrait être signé avec M. Andrau, le pôle international de la Préhistoire et la Commune pour un nettoyage tous les deux ans, au moyen d'une régulation concertée des vannes.

Après en avoir délibéré, le CM :

- ACCEPTE l'achat du moulin du Bareyrou pour un montant de 7 500 €,

- AUTORISE ET DONNE POUVOIR au Maire pour signer tous les actes relatifs à cette affaire.

Opération d'investissement d'éclairage public : Rue du Moulin

La commune des Eyzies de Tayac-Sireuil est adhérente au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, pour la réalisation de travaux neufs et de modernisation de son éclairage public.

Or, des travaux d'éclairage public s'avèrent nécessaires et il a été demandé au Syndicat Départemental d'établir un projet qui prévoit les aménagements suivants :

- Mise en valeur des falaises

L'ensemble de l'opération représente un montant TTC de 26 332,66 €

Après en avoir délibéré, le CM donne mandat au SDE24 de faire réaliser pour le compte de la commune les travaux qui viennent de lui être exposés,

Changement d'assiette d'un chemin rural de « La Croix de Légal » à « La Bruyère »

Le Maire présente le document d'arpentage établi par Monsieur Jean-Michel PERUSIN, géomètre expert, indiquant le tracé réel du chemin rural sur le terrain. Le Maire propose de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Après en avoir délibéré, le CM émet un avis favorable à ce dossier et décide de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Changement d'assiette d'un chemin rural au lieu-dit « Fontvialane''

Le Maire présente le document d'arpentage établi par Monsieur Jean-Michel PERUSIN, géomètre expert, indiquant le tracé réel du chemin rural sur le terrain. Le Maire propose de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

Après en avoir délibéré, le CM émet un avis favorable à ce dossier et décide de soumettre ce dossier à l'enquête publique réglementaire.

QUESTIONS DIVERSES

Ecole : Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur l'Inspecteur d'académie concernant la création d'une 4^{ème} classe pour la rentrée 2010 ainsi que la réponse qui lui a été faite. Le résultat sera connu le 2 avril 2010.

Par ailleurs, le Maire présente au Conseil Municipal le projet finalisé de la restructuration du groupe scolaire qui sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil.

XXVIIème Congrès Préhistorique de France : Le Maire informe le Conseil Municipal que ce congrès aura lieu du 2 au 5 juin 2010 aux Eyzies. Plus de 300 participants sont attendus pour un budget global d'environ 100 000 € financés par les congressistes et différents partenaires.

Défibrillateur : le Maire a proposé aux associations réunies à la mairie le 25 mars 2010 d'organiser une manifestation d'ici l'automne pour offrir ce défibrillateur en partenariat avec la Mairie.

Distinction : Madame Andrieu fait part au Conseil Municipal qu'un apprenti de la boucherie Chapoulie a été reconnu « meilleur apprenti de France ». Le Maire propose de lui organiser un vin d'honneur afin de le féliciter.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2010

Restructuration du groupe scolaire – Validation de l'APD (avant projet détaillé)

Le CM dans sa séance du 8 février 2010 a validé l'opération et l'enveloppe financière pour la restructuration du groupe scolaire.

Au vu des éléments présentés par l'équipe de maîtrise d'œuvre lors de la réunion du travail du 20 avril 2010, il est proposé au conseil municipal de valider l'APD tel qu'exposé sur le tableau joint en annexe. Le montant définitif retenu sera ainsi de 839 210,00 € HT soit 1 003 695,16 € TTC.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité approuve l'Avant Projet Détaillé de l'opération de restructuration du groupe scolaire pour un montant de travaux de 839 210,00 € HT.

Demande d'emprunt

Le Maire expose au CM que pour financer les travaux d'investissement, notamment la fin des travaux au cabinet médical, la construction de la salle communale à « La Gaubert », le début des dépenses de la restructuration du groupe scolaire, il est nécessaire de réaliser un emprunt de 100 000 €.

Après en avoir délibéré, le CM décide de contracter un emprunt de 100 000,00 € pour financer les travaux d'investissement et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce prêt.

Transport scolaire Les Eyzies-Sarlat : Participation des familles

Le Maire propose au CM de fixer la participation des familles et de la commune en fonction des nouveaux tarifs.

Après en avoir délibéré, le CM décide de fixer les participations des communes et des familles, à partir de la rentrée 2010, comme suit :

| SITUATION DE L'ELEVE | PARTICIPATION FAMILLE ANNUELLE |
|--|--------------------------------|
| AYANT DROIT -Secondaires (collèges et lycées) - Internes | 117 € 110 € |
| AYANT DROIT PARTIEL - Secondaires (collèges et lycées) - Apprenti | 214 € 214 € |
| NON AYANT DROIT Impro Jean Leclaire (sous réserve de place dans le bus) | 458 € |

Participation de la commune pour les ayants-droit secondaires : 21.00€

Ces participations seront recouvrées en 2 acomptes. Le premier de 50 % à l'inscription et le second de 50 % au mois de février.

Cession d'un bien immobilier appartenant à Réseau Ferré de France

Le Maire donne lecture du courrier en date du 28 avril 2010 de la société Adyal Grands Comptes, agissant au nom et pour le compte de Réseau Ferré de France (RFF).

RFF est propriétaire du bien suivant :

Désignation du bien : terrain nu avec un bâtiment de 48 m², Surface du bien : 298 m² environ

Cadastré : Section A numéro 893p et 985 Lieu-dit ou adresse du bien : « Fonluc »

Une discussion s'instaure. Le problème est que le prix de vente ne figure pas. Avant de se prononcer définitivement, le Maire propose de demander le prix.

Après en avoir délibéré, le CM demande à la société Adyal Grands Comptes de bien vouloir nous indiquer le prix de vente de ce bien afin de prendre une décision.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2010

Dissolution du Syndicat Intercommunal d'aménagement de la Vallée des Beunes

Vu la nécessité de confier la gestion des cours d'eau et des compétences, en la matière, dévolues aux communes à une structure intercommunale et d'un niveau supérieur à celui du syndicat existant, pour mettre en œuvre et bénéficier des effets de la mutualisation de compétences et de moyens et considérant la pertinence de placer l'action au niveau, élargi, du bassin versant de la vallée de la Vézère.

Vu le projet de modification des statuts du syndicat mixte rural de la moyenne vallée de la Vézère pour ouvrir le syndicat à l'ensemble des communes du bassin versant en vue d'intervenir sur une échelle hydrographique cohérente et de mutualiser les moyens, Après en avoir délibéré, le CM :

- DEMANDE la dissolution du syndicat intercommunal d'aménagement de la Vallée des Beunes conformément aux dispositions de l'article L5212-33 du Code général des collectivités territoriales pour recouvrer les compétences transférées.

- DEMANDE au comité syndical d'élaborer les dispositions relatives à la liquidation de l'EPCI dans le respect du droit des tiers.

- ETUDIERA les conditions d'adhésion à la future structure intercommunale de bassin susceptible d'exercer les compétences que pourrait lui transférer la commune.

Restructuration du groupe scolaire – Avenant n°1 au marché public de maîtrise d'œuvre

Le Maire informe le CM de la nature des modifications qui ont été introduites dans le marché initial de maîtrise d'œuvre confié à M. Charles Widmann, maître d'œuvre mandataire, pour la restructuration du groupe scolaire.

La modification porte sur une augmentation du coût du projet, suite à l'étude géotechnique qui préconise des fondations plus importantes que prévues. Le montant des fondations spéciales s'élève à 36 700 € au lieu des 19 700 € initialement prévus. L'enveloppe des travaux s'élève donc à 856 210,00 € au lieu de 839 210,00 €.

Le montant du marché de maîtrise d'œuvre initialement prévu à 45 316,05 € HT s'élève à 68 496,80 € HT soit 8 % du montant HT des travaux.

Après en avoir délibéré, le CM approuve l'avenant n°1 à la mission de maîtrise d'œuvre confiée à Monsieur Charles Widmann pour la restructuration du groupe scolaire pour un montant de 68 496,80 € HT soit 81 922,17 € TTC et autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2010

Marché de travaux restructuration du groupe scolaire

Le Maire indique au CM qu'un avis d'appel à la concurrence, sous la forme d'une procédure adaptée a été envoyé au Journal Sud-Ouest et sur le site du CG24 le 25 juin 2010 concernant la réhabilitation du groupe scolaire.

Le Maire informe le CM que les plis ont été ouverts lors de la réunion du 18 août 2010. Il présente le résultat de l'analyse des offres qui aboutit sur le choix des entreprises suivantes :

| Lots | | Entreprise retenue | Montant HT |
|--------|--|-----------------------|--------------|
| Lot 1 | Terrassement-VRD | Ets LESPINASSE | 33 715,10 € |
| Lot 2 | Gros œuvre – plancher mince | Ets LESPINASSE | 184 135,30 € |
| Lot 3 | Structure métallique | Ets DUBOIS | 104 876,80 € |
| Lot 4 | Structure bois – façade – charpente | | |
| Lot 5 | Isolation | | |
| Lot 6 | Couverture – bac acier - zinguerie | Ets BONNET-SANCHEZ | 21 332,90 € |
| Lot 7 | Etanchéité – toiture végétalisée | SMAC | 16 722,00 € |
| Lot 8 | Menuiseries extérieures | Ets BERGES | 72 349,00 € |
| Lot 9 | Cloison légère – menuiseries intérieures | Ets VALIANI | 54 933,12 € |
| Lot 10 | Revêtements sols souple, sol dur – faïence | Ets BREL | 47 625,20 € |
| Lot 11 | Peinture | PEINTRES PERIGOURDINS | 19 594,00 € |
| Lot 12 | Chauffage – ventilation-sanitaire | Ets COUDRE | 123 407,01 € |
| Lot 13 | Electricité | B ELECTRIC | 49 587,51 € |
| Lot 14 | Equipement de cuisine | EQUIPFROID | 45 275,00 € |

TOTAL 773 552,94 €

Les lots n°4 et n°5 nécessitant des informations complémentaires seront attribués lors d'une prochaine réunion.

Après en avoir délibéré, le CM autorise le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues pour les lots n°1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14.

Personnel scolaire

Le Maire rappelle au Conseil Municipal, les modifications d'effectifs du personnel scolaire à compter de la rentrée 2010 :

- départ à la retraite de Mme Cécile CHROBAK
- création d'un poste d'ATSEM pour la classe de grande section – cours préparatoire suite à l'ouverture de la 4^{ème} classe.

Après en avoir délibéré, le CM :

- DECIDE de modifier le contrat de l'agent d'entretien à la cantine et au ménage de la salle communale et de la mairie de Sireuil en lui

ajoutant le ménage des écoles soit 10 heures par semaine sur le temps scolaire.

- DECIDE de créer un poste en contrat déterminé d'ATSEM à compter du 1^{er} septembre 2010 sur la base de 6 heures par jour scolaire et de lui ajouter le ménage de la halle (Du 15 juin au 30 septembre : 1 heure par jour et sur le reste des semaines de l'année : 2 heures par semaine).

- DECIDE de leur annualiser leur temps de travail soit 26 heures/semaine pour le contrat d'agent d'entretien et 23 heures par semaine pour le contrat d'ATSEM.

Modification des statuts du Syndicat mixte d'Aménagement Rural de la Moyenne Vallée Vézère et extension du périmètre d'action

Le Maire informe le CM qu'au cours de la réunion du 23 juin 2010, le Comité Syndical mixte d'Aménagement Rural de la Moyenne Vallée Vézère a approuvé la modification de ses statuts portant d'une part sur ses compétences et d'autre part sur l'extension de son périmètre d'intervention. Comme le prévoient les textes de loi, les communes ou les communautés de communes adhérentes au Syndicat sont amenées à délibérer sur ces nouveaux statuts.

En conséquence, il soumet à leur approbation les modifications statutaires du Syndicat mixte d'Aménagement Rural de la Moyenne Vallée Vézère.

Après en avoir délibéré, le CM approuve la modification des statuts du Syndicat mixte d'Aménagement Rural de la Moyenne Vallée Vézère ainsi que l'extension de son périmètre d'action.

Cession d'un bien immobilier appartenant à Réseau Ferré de France : Réponse d' « Adyal Grands Comptes »

Le Maire donne lecture au CM de la réponse d'Adyal Grands Comptes concernant les parcelles cadastrées section A n°983p et 985 pour 298 m2 avec un bâtiment de 48 m2. Le prix de vente proposé est de 5 000,00 € HT (hors tous les frais annexes). Une discussion s'instaure.

Après en avoir délibéré, le CM décide de ne pas donner suite à ce dossier et d'en informer rapidement Adyal Grands Comptes.

Subvention au Boulazac Basket Dordogne au titre du partenariat jeunes et scolaires

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Boulazac Basket Dordogne qui évolue en PRO B compte à ce jour 217 licenciés, 11 équipes

amateurs et un Centre de formation crée début 2010.

A l'instar des actions comparables menées par le Conseil Général avec les collègues il souhaite promouvoir le développement du basket à l'échelle du Département.

A cet effet, il propose aux Communes la mise en place d'un partenariat donnant la possibilité aux élèves, adolescents voire adultes de notre Commune de participer à un match au cours de la saison sportive. Cette démarche présente un intérêt social et sportif qui s'inscrit dans notre objectif d'accompagner le développement du sport et de la vie associative sur le territoire de notre commune.

C'est la raison pour laquelle, il propose d'allouer une subvention de 500 € au Boulazac Basket Dordogne dans le cadre d'un partenariat ouvrant l'accès à 1 match sur la saison 2010/2011 au profit de 25 scolaires et 25 adultes de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil (hors match de gala).

Après en avoir délibéré, le CM :

- PREND en compte l'exposé du Maire et l'intérêt pour la Commune de s'associer au partenariat proposé,
- DECIDE d'allouer une subvention de 500 € au Boulazac Basket Dordogne au titre de la saison 2010/2011,
- DONNE délégation au Maire d'organiser la mise en œuvre de ce partenariat,

Adoption des statuts du SIAEP de Manaurie

Le Maire informe le CM de la délibération du Comité Syndical en date du 20/05/2010 visée en Sous-Préfecture le 18/06/2010. Cette délibération porte sur l'adoption des statuts du SIAEP de Manaurie.

Le Maire invite le CM à donner son avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le CM adopte les statuts du SIAEP de Manaurie et délègue tous pouvoirs au Maire pour signer toute pièce relative à cette affaire.

Changement d'assiette de la voie communale n°213

Par arrêté en date du 15 juin 2010, une enquête publique a été ouverte du 12 juillet au 26 juillet 2010 sur le projet de changement d'assiette de la voie communale n°213. L'enquête publique a donné lieu à une déclaration défavorable de la part de Monsieur Calixte Seyral. Le Commissaire enquêteur propose une concertation sur le terrain entre la mairie et Monsieur Seyral afin de déterminer l'assiette définitive du chemin. Le Maire rappelle qu'une réunion s'est tenue sur place avec le géomètre et l'ensemble des riverains. A la suite de cette concertation, un document d'arpentage a été réalisé par Monsieur Jean-Michel PERUSIN.

Après en avoir délibéré, le CM décide de ne pas donner suite à ce dossier.

Création d'un chemin rural de « La Croix de Légal » à « La Bruyère »

Par arrêté en date du 15 juin 2010, une enquête publique a été ouverte du 12 juillet au 26 juillet 2010 sur le projet de création d'un chemin rural de « La Croix de Légal » à « La Bruyère » (chemin existant sur le terrain). L'enquête publique n'a donné lieu à aucune déclaration défavorable et l'avis de Monsieur le Commissaire enquêteur est favorable au projet. Après en avoir délibéré, le CM :

- ACCEPTE la création du chemin rural de « La Croix de Légal » à « La Bruyère »,
- FIXE le prix d'achat à 1,07 € le m²,
- DEMANDE à Maître Max Gailhac d'établir l'acte notarié. Le document d'arpentage a déjà été établi par Monsieur Jean-Michel PERUSIN,
- AUTORISE le Maire à signer l'acte à intervenir et tous les documents s'y rattachant,
- DIT que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune.

Gestion des alertes

Le Maire indique au CM que face aux risques majeurs (technologiques ou naturels), il est important d'activer rapidement l'ensemble de la chaîne de sécurité civile : services de l'Etat, organismes et opérateurs publics et bien évidemment les collectivités territoriales qui doivent être en mesure d'informer rapidement les habitants. Il faut donc désigner 4 personnes référentes, par ordre de priorité, avec leurs numéros d'appels afin qu'en toute situation et en tout temps la diffusion d'une alerte puisse être réalisée dans la commune.

Après en avoir délibéré, le CM désigne : M. Philippe LAGARDE, Maire, M. Gilles MUHLACH, Adjoint au Maire, M. Marcel POIRIER, Adjoint au Maire et M. Jean-Pierre LAVAL, Maire-Délégué de Sireuil.

Correspondant ERDF en cas de crise

Le Maire fait part du courrier d'ERDF en date du 22 juillet, proposant de désigner un correspondant de crise (titulaire et suppléant), afin de renforcer le lien de proximité et de liaison en cas de crise, entre la Mairie et ERDF.

Le correspondant de crise permettra d'assurer le relais d'information auprès du Conseil Municipal et des administrés et de faire remonter directement des informations liées à la crise auprès d'ERDF. Après en avoir délibéré, le CM désigne M. Philippe LAGARDE, Maire, comme correspondant

titulaire et M.Gilles MUHLACH, Adjoint, comme correspondant suppléant.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 23 SEPTEMBRE 2010**

Marché de travaux restructuration du groupe scolaire

Le Maire rappelle au CM la délibération du 26 août 2010 attribuant 12 lots sur 14.

Les compléments d'informations demandés aux entreprises des lots n°4 et n°5 permettent de désigner les entreprises suivantes :

| Lots | | Entreprise retenue | Montant HT |
|-------|---------------------------------|--------------------|-------------|
| Lot 4 | Structure bois-façade-charpente | Ets BRIVES | 83 261,71 € |
| Lot 5 | Isolation | Ets ISOLA | 24 031,16 € |

TOTAL 107 292,87 €

Après en avoir délibéré, le CM autorise le Maire à signer le marché avec l'ensemble des entreprises concernées pour un montant de travaux de 880 845,81 € HT.

Vidange de fosses et bac dégraisseur – Tarifs

Le Maire rappelle au CM la délibération du 20 février 2009 fixant les tarifs de vidange de fosses et de bacs dégraisseurs sur la commune et sur les communes limitrophes et adhérentes de la Communauté de communes « Terre de Cro-Magnon » (Manaurie, St Cirq, Campagne, Tursac). Il souhaite rajouter une nouvelle ligne tarifaire pour les communes limitrophes :

- Vidange d'une fosse de 0 à 2 m³ + bac dégraisseur = 200 €.

Après en avoir délibéré, le CM approuve cette nouvelle ligne tarifaire

Halle de marchandise

Le Maire rappelle au CM l'histoire de la location de la halle de marchandise. Ce bâtiment a été loué à la SNCF à partir de 2000, afin d'organiser la Félibrée et de pouvoir envisager l'installation d'une « supérette » suite à la fermeture de celle du bourg. En 2004, la commune reçoit une proposition de vente par la SNCF de ce bâtiment, le conseil municipal de l'époque valide cet achat. Plusieurs projets ont été envisagés : création des ateliers municipaux, installation d'un dépôt de matériaux, etc...

Le Maire précise que la vente au profit de la commune s'est concrétisée par la signature de l'acte le 25 juin 2010. Le Maire donne lecture de la demande du propriétaire de l'Hôtel des Glycines qui est très intéressé par ce bâtiment et qui propose 65 000 €. Il pense que cette demande est tout à fait

légitime (proximité immédiate du bâtiment) et surtout cet hôtel-restaurant des Eyzies est en train de monter en notoriété et d'investir fortement sur son établissement. Après en avoir délibéré, le CM accepte, à l'unanimité, l'offre de Monsieur Lombard, propriétaire de l'Hôtel des Glycines.

Stade de football

Le Maire rappelle au CM la visite de Nicolas SARKOZY, Président de la République, aux Eyzies le dimanche 12 septembre 2010. Les hélicoptères se sont posés sur le terrain de football et les services de secours (pompiers) ont circulé et stationné sur le terrain.

Le Maire donne lecture de deux courriers, l'un de Monsieur Benjamin Girodeau, entraîneur, l'autre de Monsieur Didier Bonnat, Président de l'association sportive « Les Bisons ».

Le Maire fait part de son mécontentement et explique :

- 1- Que le 1^{er} courrier est rédigé sur un papier à entête de l'association, c'est donc au nom de l'association, d'autant plus qu'il a été relayé sur le site internet du club,
- 2- Que le stade est la propriété de la commune et non de l'association,
- 3- Que l'autorisation de pose des hélicoptères a été donnée par la Mairie. La remise en état du terrain a été faite dans la semaine,
- 4- L'importance de la visite d'un Président de la République aux Eyzies et sur la Vallée de la Vézère avec toutes les retombées médiatiques,
- 5- Qu'adresser un courrier à l'Elysée, à la Préfecture vise obligatoirement la commune et c'est très grave, compte tenu des relations avec l'Etat et des nombreux dossiers en cours,
- 6- Que les aides apportées à l'association « Les Bisons » : ne se limitent pas à la seule subvention de 1 200 € puisque la municipalité prend en charge de multiples dépenses (feu d'artifices, eau, électricité, personnel pour la tonte du terrain, etc) qui représentent un total proche de 5 000 € par an,
- 7- Qu'il mène depuis plusieurs mois un travail sur la réalisation du club house avec une négociation de subvention de l'Etat pour un montant de 10 000 € (qui sera difficile à obtenir dans le contexte actuel).

Le Maire rappelle qu'avec M. Poirier, ils sont allés constater rapidement les dégâts et commander l'entreprise Lespinasse qui est intervenue le mercredi.

Melle Alaux tient à préciser que les deux courriers sont des actes isolés de membres du club.

M. Peyre tient à préciser que le stade est le seul endroit où peut se poser un hélicoptère en cas d'accident et qu'à ce jour il n'y a jamais eu de problème.

Melle Alaux informe que le capitaine des pompiers de Sarlat a appelé le président du foot pour s'excuser.

Le problème n'est plus là, le stade est la propriété de la commune et les courriers envoyés vont pénaliser la commune au niveau des services de l'Etat.

M. Lachèze exprime sa solidarité vis-à-vis du Maire mais pense que les administrations feront la part des choses et comprendront que la commune n'a rien à voir dans la démarche du club de foot.

Melle Alaux souligne des problèmes de rancoeurs.

Mme Dalbavie rappelle les devoirs d'un élu et notamment l'implication indispensable à la réception d'un Président de la République.

M. Muhlach indique qu'il est profondément choqué d'un tel comportement et la publication sur le site officiel des « Bisons » ne peut être un acte isolé. Il tient à remercier la Commune qui a immédiatement réagi et les employés municipaux dans leur implication à l'organisation de la venue du Président de la République. Le club a très mal réagi et ne l'a pas informé du problème alors qu'ils savent le trouver pour toute autre demande. Par ailleurs, le courrier a été envoyé, après la remise en état du stade ce qui est tout à fait inacceptable.

Il annonce, officiellement, qu'il ne veut plus s'occuper du sport et des relations avec l'équipe des Bisons.

M. Lachèze pense qu'une communication (imprimé sans adresse) sur les enjeux de la venue du Président de la République pourrait apaiser les tensions.

M. Peyre rappelle son passé au Club des Bisons et son respect vis-à-vis des maires et élus de l'époque.

M. Poirier indique qu'il a été président du Club pendant 10 ans et qu'il lui arrivait régulièrement de tondre le stade. Les actuels dirigeants ne l'ont jamais fait.

Le Maire termine ce débat et attend la position des membres du Club.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2010

Enquête publique sur le projet d'acquisition de la grotte du Grand Roc et du gisement préhistorique de Laugerie Basse par le Conseil Général de la Dordogne

Le Maire présente au Conseil Municipal le dossier concernant l'enquête publique sur le projet

d'acquisition de la grotte du Grand Roc et du gisement préhistorique de Laugerie Basse par le Conseil Général de la Dordogne. Il rappelle l'historique du site en expliquant les conventions qui régissent l'exploitation entre propriétaires et exploitants.

Une discussion s'instaure. Le Maire propose aux élus de faire un vote à bulletin secret.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 8 voix pour, 3 contre et 3 blanc

Donne un avis favorable à la demande du projet d'acquisition de la grotte du Grand Roc et du gisement préhistorique de Laugerie Basse par le Conseil Général de la Dordogne.

Demande d'emprunt

Le Maire informe le C M que les travaux de l'école avancent selon le planning fixé par l'architecte. Afin de pouvoir régler les factures qui arrivent chaque mois, un emprunt va être nécessaire. En effet, les subventions représentant un montant de 460 000 € seront versées sur 2011 – 2012. Le remboursement de la TVA se fera aussi sur 2011 et 2012 pour la part plus importante. Afin de financer les travaux en cours, il est nécessaire de réaliser un emprunt de 500 000 €. Le Maire propose de rencontrer les différents établissements bancaires qui nous prêtent afin d'étudier la possibilité de renégocier nos annuités sur long terme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- DECIDE de contracter un emprunt de 500 000 € au budget 2010 pour financer les travaux de restructuration du groupe scolaire,

Logements communaux

Le Maire informe le CM que le 2^{ème} logement de 70 m² au-dessus de l'Office de Tourisme est terminé. Il est d'une grande salle de séjour, d'une cuisine, de 2 chambres, d'une salle d'eau et d'un WC, le tout desservi par un couloir.

Le Maire précise que le loyer plafond de conventionnement s'élève à 5,12 €/m² de surface utile. Il propose de fixer le loyer à 360 € et de faire une provision de charges pour un montant de 50 €/mois. (une régularisation se fera chaque année).

Par ailleurs, le Maire indique que le logement de Sireuil s'est libéré le 30 septembre 2010 et celui situé au-dessus de la Poste le 31 octobre 2010. Il propose de fixer les loyers de ces deux logements, en sachant que celui de Sireuil s'élevait à 414 € et celui au-dessus de la Poste à 415 €. Une provision pour charge de 50 € par mois sera demandée (uniquement pour le chauffage) pour ces 2 logements.

Après en avoir délibéré, le CM approuve le montant des loyers fixés comme suit :

- Logement n°2 (Office de tourisme) : 360 € + 50 € de provision de charges
- Logement de Sireuil : 420 € + 50 € de provision pour les charges de chauffage,
- Logement de La Poste : 420 € + 50 € de provision pour les charges de chauffage,

Modification de l'article 9 des statuts de la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon portant sur l'intégration de la compétence « Commercialisation de produits touristiques ».

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la séance du 19 novembre 2010, le Conseil Communautaire a modifié l'article 9 des statuts pour l'intégration de la compétence commercialisation de produits touristiques.

Il donne lecture de l'article 9 des statuts de la Communauté de Communes modifié :

Développement économique

Tourisme

Accueil, information, promotion,
Coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local,
Statistiques et études,

Conception et **commercialisation** de produits touristiques,

Commercialisation de services touristiques,

Conseil sur les projets d'équipements collectifs touristiques.

Les compétences nommées ci-dessus seront déléguées à l'Office de Tourisme **Terre de Cro-Magnon**.

La communauté de commune exercera directement la compétence suivante : Élaboration et mise en oeuvre de la politique communautaire du tourisme.

- Mise en oeuvre des actions conventionnées au titre du Pays Périgord Noir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Adopte la modification de l'article 9 des statuts, proposée et votée par le Conseil Communautaire lors de sa réunion du 19 novembre 2010

Contrat unique d'insertion (C.U.I)

Le Maire indique au C M que les 2 C.U.I arrivent à expiration, l'un le 9 janvier 2011, l'autre le 31 janvier 2011. Considérant que ces 2 agents font du bon travail, le Maire propose de demander au Pôle Emploi le renouvellement des contrats pour 8 mois.

Par ailleurs, il propose de recruter un nouvel agent, toujours en contrat unique d'insertion, à compter du 1^{er} janvier 2011. A l'heure actuelle, nous sommes en attente de la réponse du Pôle Emploi sur les nouvelles modalités applicables en 2011.

En effet, en 2010, pour une durée hebdomadaire de 35 heures, l'aide représente 95 % du salaire brut.

Après en avoir délibéré, le CM demande le renouvellement des 2 contrats uniques d'insertion et décide de créer 1 poste d'agent d'entretien dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion » à compter du 1^{er} janvier 2011, en fonction des aides apportées par le dispositif 2011,

Demande d'EPIDOR (Etablissement public territorial du Bassin de la Dordogne)

Le Maire porte à la connaissance du CM le dossier de candidature pour le classement de bassin de la Dordogne par l'UNESCO au titre du label Homme et Biosphère, préparé par l'établissement public territorial du bassin de la Dordogne EPIDOR.

Le conseil d'administration d'EPIDOR souhaite présenter la candidature du bassin versant de la Dordogne pour un classement par l'UNESCO au titre de Réserve mondiale de biosphère. Pour être éligible, deux conditions sont à réunir :

- le bassin versant de la Dordogne doit présenter une haute valeur écologique,

- la candidature du bassin versant de la Dordogne doit être acceptée et soutenue par le maximum d'acteurs du bassin.

L'obtention de ce label serait l'occasion de faire reconnaître internationalement la valeur du bassin versant de la Dordogne. Elle viendrait couronner les nombreux efforts réalisés sur le bassin de la Dordogne pour concilier développement économique et respect de l'environnement aquatique. Elle soutiendrait les nouvelles initiatives allant en ce sens. Enfin, elle serait l'occasion de mieux faire connaître le bassin versant et la rivière Dordogne à ses propres riverains et de susciter en eux un sentiment d'appartenance et de fierté.

Le label concernerait l'ensemble du bassin versant avec comme axe central la rivière Dordogne, qui forme un trait d'union entre les territoires de l'amont et de l'aval. La rivière bénéficie encore d'une très bonne qualité, résultat des pratiques et des usages qui se développent sur l'ensemble du bassin versant. A ce titre, la Dordogne est un indicateur intéressant du caractère durable du développement du bassin versant.

Le label UNESCO ne produit pas de contraintes réglementaires nouvelles. Il est l'occasion de prendre conscience que l'état de la Dordogne dépend de l'engagement de chacun dans la voie d'un développement respectueux de l'environnement. A défaut, il

pourrait être retiré lors d'une révision par l'UNESCO.

Ce projet de labellisation du bassin de la Dordogne est exemplaire à deux titres. D'abord, parce qu'il concerne un grand territoire et qu'il formerait la réserve de biosphère la plus étendue d'Europe. Enfin, parce que contrairement à d'autres réserves de biosphère, la Dordogne n'est plus un milieu « sous cloche ». La rivière Dordogne est en effet un milieu exploité par l'homme, notamment pour la production hydroélectrique. A ce titre, ce projet correspond complètement à une conception moderne du développement durable.

Le soutien de la population et de ses représentants est essentiel pour l'obtention du label Réserve de biosphère de l'UNESCO. La présente délibération du Conseil Municipal témoignera ainsi de l'engagement des élus dans le projet. Il est aussi important qu'ils promeuvent ce projet et les valeurs qu'il porte auprès de leurs administrés.

Après en avoir délibéré, le CM prend acte de la valeur patrimoniale du bassin de la Dordogne et de la nécessité de s'engager durablement dans la voie d'un développement qui allie les enjeux écologiques et économiques, se prononce favorablement pour un classement du bassin de la Dordogne par l'UNESCO au titre de réserve mondiale de Biosphère et soutient la démarche engagée par EPIDOR, porteur du projet.

Syndicat Vallée des Beunes

Le Maire rappelle au CM la dissolution du Syndicat Intercommunal de la Vallée des Beunes au 1^{er} janvier 2011.

Après en avoir délibéré, le CM demande l'adhésion de la commune, à compter du 1^{er} janvier 2011, au nouveau Syndicat Mixte du bassin versant de la Vézère.

Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de la Moyenne Vallée de la Vézère – Désignation des délégués

Le Maire informe le CM que suite au regroupement des syndicats de gestion des ruisseaux et rivières à compter du 1^{er} janvier 2011, il est nécessaire de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le CM désigne M. Philippe LAGARDE, comme délégué titulaire et M. Jean-Pierre LAVAL comme délégué suppléant, à compter du 1^{er} janvier 2011 au Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de la Moyenne Vallée de la Vézère.

Sortie au Boulazac Basket Dordogne

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le partenariat qui lie la Commune au Boulazac Basket Dordogne. La date retenue pour la saison 2010/2011 est le mardi 18 janvier 2011. Il propose de lancer, dès maintenant, un appel auprès des enfants de l'école primaire.

QUESTIONS DIVERSES

Visite présidentielle : Le Maire donne lecture des courriers de remerciements du Président de la République et de Mme la Préfète de la Dordogne. Il donne aussi lecture du courrier de Mme la Préfète à Benjamin Girodeau.

Le Maire tient à préciser que suite à la délibération du 30 septembre, aucune réaction officielle du Club n'est intervenue. Il précise que le District a donné son accord pour que les matches reprennent à partir de janvier.

M. Poirier tient à signaler que des voitures font du « gymkhana » sur le terrain. Melle Alaux parle d'acharnement, elle indique qu'elle leur a conseillé de rencontrer le Maire. A ce jour, aucune nouvelle du bureau du Club des Bisons.

Cantine scolaire : Le Maire indique au CM qu'il a participé avec M. Brun à des rencontres cantonales sur le projet d'introduire plus de produits frais, du bio grâce aux producteurs locaux. Une convention spécifique plate-forme d'approvisionnement pourrait être signée avec la Chambre d'Agriculture de la Dordogne. Chaque mois, une liste des produits disponibles est fournie. Le Maire propose, en janvier, d'organiser une réunion technique avec les employés de la plate-forme et les employés de la cantine.

**Décisions prises par le Conseil Municipal.
Les délibérations complètes peuvent être consultées à la Mairie ou
en partie sur le site internet www.leseyzies.fr**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Vous aimeriez lire La Carte et le Territoire de Michel Houellebecq, prix Goncourt 2010, consulter un superbe livre sur la Chine, découvrir le CD D'Arcade Fire, groupe pop/rock canadien, regarder le DVD le Ruban Blanc de Michel Haneke, palme d'or au festival de Cannes, frissonner avec un bon polar d'Harlan Coben, emprunter un magazine, Terre Sauvage ou Sciences et Vie, savourer une BD, se connecter à Internet, et bien d'autres choses encore, alors n'hésitez plus venez faire un tour à la bibliothèque municipale des Eyzies, vous y découvrirez plein de trésors à emprunter pour vous et vos enfants, notre collection d'albums de Noël est déjà sur les étagères pour faire rêver petits et grands.

Le tarif d'inscription à la bibliothèque est toujours le même :

- gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans
- 7 Euros pour les adultes ou pour la famille.

Le mercredi 8 décembre à 15h 30 nous recevrons Sylvie Poirier qui nous enchantera avec ses contes : « *Loup y-es-tu ?* », et la « *Fée saperlipopette* ». Un goûter terminera la journée et une surprise sera remise aux enfants.



Depuis plusieurs mois maintenant, la bibliothèque accueille une nouvelle activité proposée par l'association *La Ruche à Brac* : des ateliers d'écriture mensuels, gratuits, ouverts à tous. Animés par Christophe Doullay, ces ateliers conviviaux permettent à chacun, par des exercices simples, de se découvrir des possibilités d'écriture.

Pour tous ceux qui aiment les mots, qui aiment écrire et ceux aussi qui ne le savent pas encore, mais qui en ont bien envie, juste comme ça pour essayer, pour jouer un peu avec les phrases.

Chaque séance a lieu le premier vendredi de chaque mois à 19h à la bibliothèque municipale des Eyzies (sous la Mairie). Chacun apporte son panier repas à partager tous ensemble pour terminer la soirée.

Pour plus de renseignements : Association La Ruche à Brac : Tél. 05 53 05 14 78 ou à la Bibliothèque : Tél. 05 53 06 39 55.

BONNES FETES A TOUS.

Françoise MARTIN.

I – Le Centre d’Accueil Permanent

En 2010, le centre de Sireuil a accueilli 2080 personnes dont 1609 enfants ; ce qui représente 8 819 journées dans les locaux de la mairie, gérés par la Ligue de l’enseignement de la dordogne. Il a fonctionné du 5 février et son dernier groupe d’étudiants est parti le 3 décembre 2010.

Comme les années précédentes, 80 % de ces groupes représentés dans les chiffres ci-dessus ont été des classes de découvertes, venant visiter les plus beaux sites de la région. Les autres sont des colonies de vacances (gérées par la Ligue 24), des accueils de loisirs ou groupes d’adultes randonneurs.

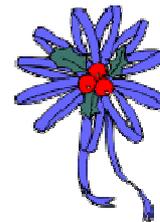
La perspective 2011 du centre s’annonce positive, puisque le planning du printemps est à l’heure actuelle, presque complet. Nous comptons cependant sur la réussite et le remplissage des colonies organisées par nos soins, qui s’inscrivent dans la continuité de l’été 2010 : Séjours Nature (Robinson au Pays de Cro-Magnon) et Stages Rugby (Ovalie en Périgord) pour les enfants de 9 à 15 ans, diffusés par le réseau Vacances Pour Tous, nationalement.

II – L’Accueil de Loisirs

La fréquentation de l’Accueil de Loisirs en 2010 a augmenté. En effet, le centre de loisirs ouvert à tous les enfants du territoire, a accueilli 58 enfants différents tout au long de l’année, issus pour la plupart de la Communauté de Communes « Terre de Cro-Magnon ».

Le centre de loisirs ouvrira ses portes pendant ces périodes :

- Du lundi 14 février au vendredi 25 février 2011
- Du lundi 11 avril au vendredi 22 avril 2011
- Du lundi 4 juillet au vendredi 26 août 2011



Pour tout renseignement ou inscription, veuillez joindre le centre au 05.53.29.47.97.

La Ligue de l’enseignement de la Dordogne remercie la commune pour tous ses efforts de rénovations du centre, qui permettent d’accueillir les groupes dans de meilleures conditions.

La Directrice de CAP SIREUIL VILLAGE,
Stéphanie MALLET.

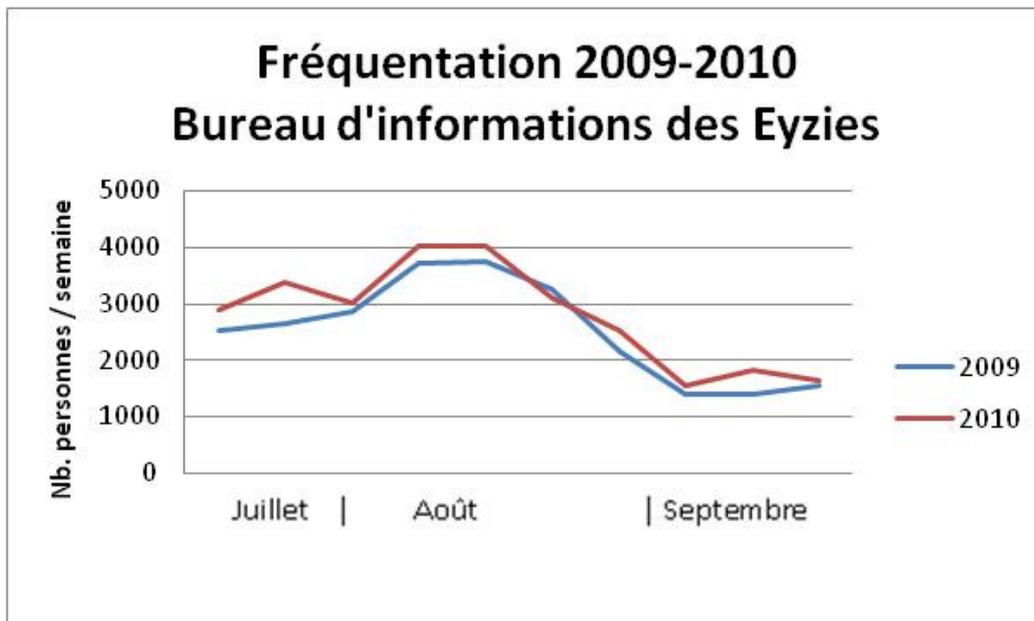


offices de tourisme
de la Vallée Vézère
DORDOGNE • PÉRIGORD

Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon
Le Bugue - Les Eyzies - Rouffignac

2010 : une année marquée par l’ouverture du Centre d’Accueil de la Préhistoire

Depuis le 24 juillet 2010, l’office de tourisme n’est plus le seul point d’information touristique permanent sur la commune. Le Centre d’Accueil de la Préhistoire reçoit désormais le public tout au long de l’année. Le premier constat est la confirmation que ces deux points sont complémentaires et non concurrents ! L’observation des statistiques de fréquentation de l’office de tourisme aux Eyzies entre 2009 et 2010 le fait apparaître :



Ce que laisse supposer ce graphique c'est aussi la progression de la fréquentation du territoire. Si la fréquentation de l'office de tourisme n'est pas suffisante, cette observation a été confirmée par les professionnels de l'hébergement et des activités de loisirs qui ont connu une bonne fréquentation durant l'année 2010. La morosité ne gagne pas le secteur du tourisme périgourdin.

Ne pas se reposer !

Comme chaque année, l'office de tourisme travaille beaucoup à la préparation de l'année 2011. Les différentes brochures d'informations ont été validées fin 2010 avec plusieurs nouveautés. Tous les documents mettent en avant l'identité « Vallée Vézère », ils sont désormais réalisés en commun avec l'office de tourisme de Lascaux Vallée Vézère (Montignac). Parallèlement l'office de tourisme a mis en place une stratégie web complète :

- Nouveau site internet : www.tourisme-vezere.com ;
- Blog : <http://blog.tourisme-vezere.com>
- Un blog pro donnant des actus aux partenaires du territoire ;
- Un compte twitter ;
- Une page facebook ;
- Un espace pour la presse ;
- Un site « spécial groupe » : <http://groupe.tourisme-vezere.com>



Et tout ceci sera complété par un site mobile www.tourisme-vezere.mobi et une application I-phone en avril 2011.

Grâce à des subventions de l'Etat, de l'Europe et de la Région, ce sont près de 50 000 € qui auront été investis entre août 2010 et avril 2011 par les deux offices de tourisme de la Vallée Vézère afin de déployer des outils performants et novateurs pour la promotion touristique du territoire.

Le directeur,
Sylvain PECHCONTAL.

* Un QR code un code-barres en deux dimensions. Cela lui donne l'avantage de pouvoir stocker plus d'informations qu'un code barre classique (vu en supermarché). Le nom QR est l'acronyme de l'anglais « *Quick Responses* », car son contenu des données peut être décodé rapidement.

Il peut être lu par un lecteur adapté désormais présent dans tous les téléphones portables disposant d'un appareil photo et proposant un accès à internet. La lecture du code active dans ce cas, l'ouverture du site internet de l'office de tourisme. L'utilisateur n'a plus à s'embêter à taper une adresse internet <http://www.tourism...> etc ce qui est difficile sur le clavier d'un téléphone portable.

Grâce à un QR code, en se contentant de prendre une photo, on accède sans peine au site internet et aux informations qu'il propose.

ENFANCE

Atelier Théâtre aux Eyzies dans le cadre du Projet Educatif Local Intercommunal

La saison 2009/2010 de l'Atelier Théâtre des Eyzies s'est clôturée par une représentation en présence des parents et des élus à l'initiative de ce projet.



Ce succès a conforté la Communauté de Communes dans sa volonté d'apporter au plus proche des familles des activités culturelles de qualité pour les enfants.

L'Atelier a donc repris au mois d'octobre avec un petit groupe de comédiennes en herbe.

Laurenxa Renault, du Théâtre de la Lune Rousse, enseigne les bases de l'expression corporelle, les techniques de l'improvisation et mettra en scène le spectacle de fin de saison.



L'Atelier Théâtre est ouvert à tous les enfants à partir de 7 ans, le mercredi de 13h30 à 15h00 (salle derrière la Poste). Il reste des places disponibles.

Informations et inscriptions auprès de la coordinatrice enfance au 05.53.45.43.91

Retrouvez toute notre actualité
sur
www.cdc-terredecromagnon.fr



Un équipement sportif de haut niveau pour tous

L'Espace Socio Educatif et Sportif de Rouffignac Saint-Cernin vient d'ouvrir ses portes.

Une salle de sport de 680 m² qui permet la pratique du tennis, du volley, du badminton, du futsal...

La gestion de cet équipement a été confiée à la commune de Rouffignac mais toutes les associations sportives de la communauté de communes peuvent dès à présent profiter de cet équipement intercommunal.

**Pour connaître les conditions d'accès :
Mairie de Rouffignac Saint-Cernin
05 53 05 46 46**



PREPAREZ VOTRE VOYAGE EN PREHISTOIRE

LE POLE INTERNATIONAL DE LA PRÉHISTOIRE

Le Pôle International de la Préhistoire» (PIP) a été créé juridiquement en 2002, sous la forme d'un groupement d'intérêt public réunissant le Conseil général de la Dordogne, le Conseil régional d'Aquitaine et l'Etat au titre des Ministères de la Culture, de l'Education nationale et du Tourisme.

Depuis sa création, le PIP s'est attaché à mettre en cohérence et à valoriser le patrimoine préhistorique exceptionnel de la vallée de la Vézère par la mise en place d'un programme de développement touristique et culturel associant des actions éducatives, des événements et de nombreuses ressources documentaires.

Le 1er janvier 2010, le Pôle International de la Préhistoire a pris la forme d'un Etablissement public de Coopération culturelle (EPCC) destiné à pérenniser ce projet partenarial et assurer la gestion des activités du Pôle qui trouvent maintenant leur place dans le Centre d'accueil de la Préhistoire des Eyzies.

Avec le Centre d'accueil, le Pôle International de la Préhistoire dispose d'un outil innovant associant culture, tourisme et pédagogie à destination du grand public.

Pôle International de la Préhistoire

35, avenue de la forge - 24620 Les Eyzies-de-Tayac

Tél. : 05 53 06 92 81

contact@pole-prehistoire.com

www.pole-prehistoire.com



LE CENTRE D'ACCUEIL DE LA PRÉHISTOIRE

30, rue du Moulin – 24620 Les Eyzies-de-Tayac

Tél. : 05 53 06 06 97

centre.accueil@pole-prehistoire.com

Parking public gratuit, rue de la Forge - Coordonnées GPS : N 44° 56.1312 E 01° 01.1536



Le Centre est implanté dans le village des Eyzies-de-Tayac, sur la route « historique » reliant Périgueux à Sarlat, près du Musée national de Préhistoire. Au cœur de 400 000 ans d'histoire humaine, il a pour ambition de valoriser et de rendre accessible à tous les publics le patrimoine universel de la vallée de la Vézère, riche de nombreux sites préhistoriques majeurs dont quinze sont inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Pôle d'information et d'animation permanent, le Centre d'accueil, réalisé par l'architecte Raphaël Voinchet,

s'intègre avec bonheur dans un paysage de grande qualité, entre falaises, végétation et cours d'eau. Une « rue » intérieure permet au visiteur de déambuler librement dans l'ensemble du bâtiment et de découvrir sur 3000 m² les différents espaces conçus pour tous les publics : espace Préhistoire-vallée Vézère, salle d'exposition, salle de lecture et espace numérique, ateliers et parcours pédagogiques, auditorium, boutique et cafétéria.

Cet équipement a été financé par les membres fondateurs et contributeurs du Pôle International de la Préhistoire : le Conseil général de la Dordogne (maître d'ouvrage), le Conseil régional d'Aquitaine, l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication, Tourisme) et l'Europe (Feder).

Ouverture (entrée libre et gratuite)

15 juin au 15 septembre : Tous les jours de 10h à 18h

16 septembre au 14 juin : Tous les jours sauf le lundi de 10h à 17h

Fermé en janvier; Fermé le 1^{er} mai et le 25 décembre

Prochaine exposition :

FERME LES YEUX POUR VOIR LA PRÉHISTOIRE

du 06 février au 26 juin 2011

Une exposition à sentir et à ressentir !

Cette narration de la Préhistoire propose aux visiteurs voyants et malvoyants une expérience sensorielle rare : toucher des objets répliques de vie quotidienne des hommes d'il y a 10 000 ans. Dans l'obscurité, par le toucher, le son et l'odeur, la Préhistoire vous apparaît autrement, la vie des malvoyants aussi.

Une exposition réalisée par le Préhistosite de Ramioul (Belgique)

Cette exposition a été réalisée en collaboration avec l'a.s.b.l. La Lumière, Oeuvre Royale pour Aveugles et Malvoyants.

Avec le soutien de : Le Fonds ELIA; La Province de Liège, la Fédération du Tourisme; La Région wallonne, la ministre de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité des Chances; L'Institut du Patrimoine wallon; La Communauté Française de Belgique

Et avec la participation de : Caméra Enfants Admis; Wave s.a.

MUSÉE NATIONAL DE PRÉHISTOIRE

2010 : plus de 90 000 entrées au Musée national de Préhistoire.

Ce succès tient tout d'abord à l'attrait de ses collections mais aussi à la variété et à la densité de sa programmation. De nombreuses activités sont en effet proposées tout au long de l'année aux visiteurs individuels, aux groupes ainsi qu'au public scolaire : visites, ateliers, conférences...

Un musée prestigieux au cœur de la vallée de l'Homme

A la fois lieu de mémoire pour l'histoire de la Préhistoire, conservatoire d'objets, centre d'études et lieu de diffusion de connaissances en constante évolution, le Musée national de Préhistoire est, depuis sa création au début du XX^{ème} siècle, un lieu de référence pour les préhistoriens autant que pour les visiteurs. Situé à proximité des principaux sanctuaires de l'art pariétal inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO (grottes de Font-de-Gaume, Combarelles...), le musée abrite des collections exceptionnelles qui permettent de retracer plus de 400 millénaires de présence humaine.

Dès 1913, Denis Peyrony, infatigable chercheur à qui l'on doit la découverte des très nombreux sites, fait acheter par l'Etat les ruines du château des Eyzies afin de conserver, étudier et présenter sur place le patrimoine archéologique de la vallée de la Vézère. Parmi les intérêts majeurs de cette région, la pérennité de son occupation tout au long de la Préhistoire comme zone refuge idéale pour les populations humaines et animales lors des épisodes glaciaires du quaternaire... des conditions de conservation remarquables et une haute qualité de la recherche scientifique. Par ailleurs, c'est là que l'Humanité fait apparaître sa capacité à l'expression symbolique, tant chez les Néandertaliens dans leurs premiers gestes funéraires (- 80 000) que chez l'Homo sapiens (homme moderne) avec l'apparition de l'art monumental sous ses différentes formes (- 35 000).

Inaugurée le 19 juillet 2004, l'extension conçue par l'architecte parisien Jean-Pierre Buffi a considérablement augmenté les capacités d'accueil de l'établissement et offre aujourd'hui aux publics les meilleures conditions de visite. Plus de 18 000 pièces sont en effet déployées sur une surface de près de 1 500 m² dans une muséographie entièrement nouvelle.

Un programme culturel riche et dynamique, ouvert à tous

Dans une programmation toujours renouvelée, des thématiques permettent aux visiteurs de poursuivre l'exploration des collections, d'enrichir leurs connaissances. Si en 2010 le musée a célébré l'anniversaire des 70 ans de la découverte de Lascaux, une exposition prévue pour l'été 2011 mettra à l'honneur les figurations féminines de la fin des temps glaciaires. En résonance avec ces événements, tous les espaces du musée s'animent pour faire vivre au public des moments d'exception : visites-découverte, projections, lectures, rendez-vous festifs pour petits et grands... Autant de rencontres qui font du musée une plate-forme d'échange des savoirs et de la création, un lieu où dialoguent les cultures, donnant à comprendre, à voir et à s'é mouvoir.



Horaires

Juillet et août : Sans interruption de 9h30 à 18h30 tous les jours

Juin et septembre : Sans interruption de 9h30 à 18h, fermé le mardi

Octobre à mai : De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, fermé le mardi

Dernière admission 45 minutes avant la fermeture.

Evacuation de la *galerie basse* 30 minutes avant la fermeture.

Tarifs (Sous réserve de modification)

Droit d'entrée

Plein tarif : 5,00 €

Tarif réduit : 3,50 €

Gratuité pour les moins de 26 ans et le premier dimanche de chaque mois. Equipement pour les publics handicapés et fragilisés.

Musée national de Préhistoire - 1, rue du Musée –
24 620 Les Eyzies de Tayac-Sireuil

Renseignements : Tél. : 05 53 06 45 45 / Fax : 05 53 06 45 55

Courriel : reservation.prehistoire@culture.gouv.fr

ASSOCIATIONS



COMITE DE JUMELAGE Les Eyzies / Puente Viesgo

L'effervescence de la Fête de la Vézère passée, avec ses animations, sa paella, et son magnifique feu d'artifice, il ne restait plus au Comité de Jumelage que de peaufiner la venue de Puente-Viesgo au début octobre.

C'est le 9 au soir que le bus venu de Santander se garait sur le parking de la Vézère accueilli à grand renfort de musique mais aussi par une foule d'eyzicois réunis là pour l'événement. Tous les foyers occitans avaient révisé l'espagnol, même les moins initiés à la langue de Cervantes, et lançaient à la cantonade des : « Hola », « Que tal », « Buenas tardes »...le ton était donné pour réserver à nos hôtes de quelques jours un séjour de rêve.



Convivialité, bonne humeur – malgré l'incertitude du temps – entrain de tous, joie et bonheur de se retrouver, de faire de nouvelles connaissances, ont été de mise durant cette visite. Que ce soient les visites (Rocamadour, grottes de Cougnac, le PIP, le site de la Madeleine, le Préhistoparc, l'atelier du verre), les promenades, les repas tant dans notre Halle, qu'à la salle des fêtes de Fleurac ou en plein air comme au Préhistoparc, tout c'est déroulé de manière « cool » et décontractée. Le fait sans doute d'avoir affrété un bus supplémentaire pour se rendre dans le Lot ou dîner à Fleurac, a sans doute contribué à la décontraction générale à renforcer les échanges et au bonheur d'être ensemble.

Mais tout ceci n'aurait pu être sans VOUS, sans l'investissement de chacun, sans la participation de Tous. Alors je me fais l'écho du Comité de Jumelage de Puente-Viesgo et vous transmets leurs remerciements pour l'accueil que vous leur avez réservé et la réussite de leur séjour 2010 aux Eyzies. En ce qui me concerne et au nom de notre Comité, je voudrais remercier la municipalité, les responsables du PIP, des grottes de Cougnac, du site de la Madeleine, du Préhistoparc, la municipalité de Fleurac, les transports REY, tous les musiciens qui ont animé les soirées plus particulièrement le Club du Temps Libre, ceux qui ont assuré les repas et le service.

Cette année 2011 devrait voir notre départ pour la Cantabrie en octobre peut-être. Le 14 août nous participerons avec les « Anciens du foot des Eyzies » à la Fête de la Vézère sauf avis contraire. D'autres projets pourquoi pasJe vous propose d'en débattre le :

SAMEDI 05 MARS à 17H00 au cours de notre assemblée générale.

Merci à Toutes et à Tous.
Felicidad y Salud para el Año Nuevo
Viva Puente-Viesgo, Viva Les Eyzies

Le Président, Jacques ARNAL.



LES CROQUANTS DE TAYAC



Un Croquant, c'est un Croquant, un être fait de bois et vigoureux et grouillant, un individu enraciné dans le sol Tayac et qui vole dans l'azur des Eyzies ... bref une personne qui vit et s'active dans son association : celle des « Croquants de Tayac ».

Un Croquant c'est quelqu'un de proche de la nature qui l'entoure, une fleur qui s'épanouit au « Petit Bois » à Tayac. Il fait ripaille et reçoit qui veut bien partager sa joie, son bonheur, sa fête. Comment mieux décrire cet état d'esprit sinon par ces quelques vers* écrits par notre troubadour Henri LACHEZE :

*« Soit fier de toi, Croquant, sous ton ample chapeau,
Et toi, Croquante, si craquante sous ta coiffe,
Vous êtes les gardiens des champs et des forêts,
Des secrets de la cave, de l'omelette et du tourin
Je suis fier parmi vous d'être Croquant, bon sang,
Nom d'une pipe à Pierrot, trinquons ! Oui, trinquons ! »*

Ou bien :

*« Il était une fois un bois
Tout petit je crois
Si petit ma foi
Qu'on l'appelait le Petit Bois.
Chantaient les filles et garçons
D'un bout à l'autre du vallon »*



Hors de leurs activités traditionnelles : voyage en famille, repas au « Petit bois » ou à l'extérieur, fête de la châtaigne et du bourru ...l'association est à l'origine de la venue de Yoenn GUILLANTON, poète chanteur celtique. Merci à la municipalité et à l'évêché qui nous ont autorisé l'accès à l'église Saint-Martin de Tayac. Cet événement d'un soir a rassemblé un grand nombre de personnes autour de l'artiste qui a su transporter tout le monde au rythme des vagues océanes et des paroles d'une langue chargée d'histoire et d'espace.



En 2011 les Croquants de Tayac seront toujours présents sur la scène des manifestations eyzicoises avec :

Samedi 12 Mars : participation au carnaval organisé par l'amicale laïque.

Samedi 16 Avril : recherche des œufs de Pâques dans les rues de Tayac suivie par la dégustation de l'omelette géante.

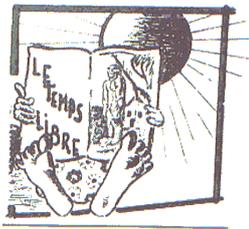
Juin : la traditionnelle sortie des Croquants

Samedi 25 : Juin feu de la Saint-Jean.

Le Bureau.

*Ces vers sont extraits de 2 textes poétiques de Henri LACHEZE qui attendent une musique pour être chantés

« Les Croquants » et « Le Petit bois »



CLUB DU TEMPS LIBRE

Se rencontrer, se divertir, rompre l'isolement, voyager faire des connaissances telles sont les activités pratiquées par nos 125 adhérents, chiffre en légère augmentation sur l'année précédente.

Si les marches promenades sont tombées en sommeil cela est dû sans doute au vieillissement des adeptes habituels, mais le créneau reste ouvert : avis aux amateurs...

Bilan 2010

Galette en début d'année où certains furent un instant roi ou reine d'un jour.

Nos rassemblements à la halle au nombre de 4 (assemblée générale, choucroute, 25 ans du club et le 11 novembre) ont réuni à chaque séance une moyenne de 95 à 100 convives tous ravis des repas servis et de l'ambiance.

Nous avons fait 3 soirées : salle de la poste avec souper suivi de belote et jeux divers (moyenne de 40 participants).

Nos 2 pique-niques programmés n'ont pas tous eu l'agrément du soleil, heureusement qu'il y avait des terrains de repli.

Sorties - voyages

Une sortie d'un jour en mai nous amena au volcan à ciel ouvert de Lemptégy, près de Vulcania dans le Puy de Dôme par une journée agréable mais un déplacement un peu trop loin selon l'avis des 50 personnes.

37 adhérents sont partis 4 jours en Touraine, une magnifique région, avec la découverte du cadre noir de Saumur mais peut-être pas sous son meilleur aspect.

Le « clou » de l'année : la croisière sur la Méditerranée lancé un peu comme un défi ; ce sera 36 voyageurs pour cette expédition très réussie et appréciée (certains repartiraient de suite)

Avec les haltes en Sardaigne, Sicile, Malte, Tunis et Ibiza, ce fût une sortie en tout point remarquable.

Pour bien terminer l'année c'est un plein car (50 p.) qui a passé 5 jours à Salou en Espagne dans la province de Tarragone.

- Bilan : Une année bien remplie



Prévisions 2011

En respectant autant que possible le même rythme, nous pensons à une sortie l'Ange Bleu, une journée touristique en Périgord et surtout une escapade de 7 jours (du 9 au 15 mai) sur la **côte d'Opale** (Nord de la France) avec une visite d'une journée à Londres et une autre en Belgique. Bien que ce voyage sera en ce moment certainement « plié » les personnes intéressées peuvent toujours se manifester, il peut y avoir des places disponibles ou des défections.

Comme vous le voyez n'hésitez pas à nous rejoindre, n'ayez pas de mauvais préjugés tout le monde est gentil et a l'esprit jeune. N'avons-nous pas entendu : « Si j'avais su je serai venu plus tôt ».

Le montant de la cotisation annuelle est de 15 Euros.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année, une bonne santé et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2011.

Jean-Pierre LAVAL



LA RUCHE A BRAC

Après le succès de la première édition de l'événement "Au bout de la langue", c'est tout naturellement que nous programmons une nouvelle édition en 2011.

- Aux Eyzies : Vendredi 18 et Samedi 19 Mars (grands jeux pour les enfants à 14H, activités pour tous à partir de 16H30, repas concert le soir).

De plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

Contact : larucheabrac@yahoo.fr

- Ateliers d'écriture mensuels à la bibliothèque : tous les 1^{er} vendredis de chaque mois.

Christophe Doullay et Nada Pons - la Combe - 24620 Les Eyzies - 05 53 05 14 78 / 06 73 86 22 72



SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE RECHERCHES PRÉHISTORIQUES DES EYZIES

*Siège social : Mairie des Eyzies 24620 Les Eyzies de Tayac-Sireuil.
Association de type Loi de 1901 créée en 1937.*

Les Eyzies de Tayac- Sireuil (Dordogne)

JOURNEES DE LA PREHISTOIRE 2011 :

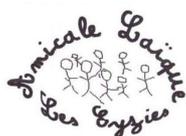
La S.E.R.P.E. (Société d'Etudes et de Recherches Préhistoriques des Eyzies) organise du 8 au 18 août 2011 ses **JOURNEES DE LA PREHISTOIRE aux EYZIES.**

Journées gratuites et ouvertes à tout public :

- **8, 9, 10 Août : Initiation à la Préhistoire 1^{er} Degré**
par M. Alain RODRIGUE, Docteur en Préhistoire . *Cours 9h-12h et 14h30-17h*
- Cours libres et gratuits (aucun niveau n'est nécessaire). Pas d'inscription préalable :
- se présenter le 8 Août à 9h **au Pôle International de la Préhistoire des Eyzies** (il n'est pas obligatoire de suivre tous les cours).
- **12, 13, 14 Août : Initiation à la Préhistoire 2^{ème} Degré** (au PIP également)
- **15, 16, 18 Août : Conférences et communications 9h30-12h et 14h-17h**
à l'Auditorium du Musée National de Préhistoire des Eyzies.
- **17 Août : Sortie culturelle** d'une journée.

Renseignements : <http://www.serpe.org/> 04 92 75 21 25 - 06 76 42 95 83
et à l'Office de Tourisme des Eyzies : 05 53 06 97 05 ou <http://www.tourisme-vezere.com/>

AMICALE LAÏQUE DES EYZIES



L'Amicale Laïque a repris ses activités pour cette nouvelle année. Nous tenons tout particulièrement à remercier les nouveaux membres qui nous ont rejoints pour l'année 2010/2011 et ceux à venir. En ce qui concerne le vide grenier ce fût une bonne journée malgré les intempéries. Les exposants étaient tout de même au rendez-vous.

Ce 12 décembre à la Halle nous avons célébré le traditionnel spectacle de fin d'année.

En effet c'est avec plaisir que nous vous avons accueillis nombreuses et nombreux au Marché de Noël. Les enfants de l'école ont chanté afin d'appeler M. le Père Noëlce dernier arriva avec son chariot chargé de surprises pour les enfants.

Voici nos dates pour la nouvelle saison:

14 Janvier 2011 Assemblée Générale

12 Mars 2011 Carnaval

Mai ou Juin 2011 Voyage

Nous vous souhaitons d'agréables Fêtes.

Les membres de l'Amicale.



AMICALE DE SIREUIL

L'Amicale de Sireuil organise chaque année plusieurs manifestations auxquelles tous les habitants de la commune sont conviés.

Cette année Sireuil bourg a organisé HALLOWEEN le 31 octobre 2010, fantômes et sorcières ont défilé dans le bourg. Sireuil est préservé des mauvais sorts !! Un accueil chaleureux leur a été réservé, ils ont reçu plein de friandises. Remerciement à tous pour votre participation !!

Le samedi 11 décembre 2010 : NOEL à Sireuil – Centre de Loisirs

Spectacles de clowns – goûters – surprises pour les enfants de – de 12 ans

Parents et grands-parents sont les bienvenus.

En ce qui concerne l'année 2011 :

Le 29 janvier 2011 – salle de l'Amicale

- assemblée générale : ordre du jour :

-démission de la Présidente

- renouvellement du bureau

suivi d'un repas annuel au Centre de loisirs.

Inscriptions au 06.81.99.05.85

Pour les autres manifestations :

en mars : loto
carnaval

en mai : repas des voisins

en juin : pétanque pour les « grands »
château gonflable (ou autre),
barbe à papa et goûter pour les « petits »
grillades et feu de la St Jean pour tous.

Les dates seront données ultérieurement

Tous les lundis à partir de 14h30, la salle de l'Amicale est ouverte aux amateurs de belote et jeux de société.

Le mercredi après-midi, elle accueille les artistes amateurs.

Pour tous renseignements : s'adresser à
Anne-Marie FILLERIN au 05.53.29.64.51 ou à
Séverine 06.81.99.05.85





ASSOCIATION LITHOS

1979-2011 ! Trente deuxième anniversaire.

Cette année encore beaucoup d'activités au sein de notre association !

Des **séjours culturels** nous ont permis de découvrir ou de redécouvrir La Charente préhistorique et la Turquie du Sud, L'Ethiopie et le Mali.

Le site Web de l'Association est un outil de premier ordre, nous atteignons les 400 000 visiteurs : petites nouvelles , liens avec les **Musées**, les **Expositions** et les **Conférences**, l'**Anthropologie**, la **Paléontologie**, le **Néolithique** et l'**Art rupestre**, l'**Orient** et l'**Egypte...**

L'abonnement à notre lettre d'infos est gratuit, il suffit de nous le demander par e-mail ; vous pouvez aussi vous inscrire directement sur notre site.

Cette année c'est du 01 au 05 Juin qu'aura lieu notre **Assemblée Générale**. Pendant ces quatre jours les membres et amis de Lithos vous proposent des visites de sites, des conférences en l'auditorium du Musée National de Préhistoire des Eyzies. Convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous. Vous y serez les bienvenus, le programme détaillé est à consulter sur notre site web.

Les voyages... Pour l'année qui vient ce sera le Portugal, le Mali, l'Ethiopie et la Cantabrie .

Les rapports amicaux tissés au fil des années avec les collègues responsables de sites, tant en France qu'à l'étranger, nous permettent des visites d'une qualité exceptionnelle.

Ces liens se sont encore renforcés quand nous avons créé, avec nos amis des grottes de Cantabrie, « **le congrès international des guides et personnels des grottes ornées** ». Le XVII^{ème} aura lieu cette année dans les Asturies en Février.

Lithos, c'est aussi un puissant élément fédérateur de nombreuses associations de Préhistoire qui tissent d'étroits et riches contacts.

Nos buts et nos activités vous intéressent... : **Lithos est ouverte à tous**, sans aucune idée de concurrence avec qui que ce soit ; la culture, l'amitié et le partage des connaissances sont les facteurs que nous proposons et qui ont guidé pendant ces trente deux années l'association vers ce grand but qu'est la culture pour tous.

Le Président : Pascal Raux

Les buts de Lithos : l'Education populaire dans les domaines archéologique, minéralogique, paléontologique, préhistorique, historique, l'étude du milieu et de l'environnement.

Les moyens : mémoires, conférences, cours, musées, expositions, publications, audio-visuel ,travail sur le terrain, spéléologie.

La gestion de centres d'accueil, avec de nombreux partenaires, pour les séjours scolaires à dominante Préhistoire, Archéologie et Histoire.

Les Combarelles, BP 5, 24620, Les Eyzies-de-Tayac Tel. :06 78 90 82 11 - Tel/fax : 05 53 59 62 26

e.mail : centre-daccueil.lithos@wanadoo.fr – Web : <http://lithos-perigord.org>



LES ANCIENS DU FOOTBALL LES EYZIES

Après une Fête du 14 août très réussie..., et encore un grand merci à tous celles et ceux qui se mobilisent, une nouvelle saison vétéran a démarré.



Cette année, une sortie s'est déroulée au Cap Ferret, avant d'aller supporter les Girondins de Bordeaux, qui en ont bien besoin cette saison, sans être catastrophiques...

Dans la vie locale, l'association a comme chaque année apporté tout son soutien au Téléthon. Après un très bon réveillon, une sortie à la neige est programmée en février. (Voir photo d'une sortie de ce type).

Côté sportif, tout se déroule pour le mieux, malgré le poids des années. Mais la technique reste bien présente et grâce à Francis Beusse, des Canoës Vallée Vézère, nous sommes dotés de magnifiques ballons. Un grand merci à lui.

Nous concluons en souhaitant une très bonne année 2011 à toutes et à tous.

Gilles Muhlach



LES VIEUX PISTONS DE CRO-MAGNON

L'association des Vieilles Bielles agricoles, conçue au départ en lien avec St Cybranet, est devenue pour les Eyzies « Les Vieux pistons de Cro-Magnon ».

La fête des battages du mois de juillet a de nouveau été une réussite, et tout le monde a pu se retrouver autour des vieux engins rénovés, a pu évoquer qui ses souvenirs, qui ses découvertes techniques ou matérielles, ou tout simplement partager un bon moment autour de la vie rurale. Le soir au Bout du monde, le traditionnel repas a fait plaisir à chacun.

L'association a également pris toute sa part pour le Téléthon.



Le nouveau bureau de l'association est composé du Président d'honneur : Philippe Lagarde, du Président : François Constant, du vice-Président Jean-Paul Lansade, de la trésorière : Laetitia Constant (adjoint : Elodie Urizzi), du secrétaire : Bruno Urizzi (adjoint : Pierre Gauthier).

A bientôt pour de nouvelles aventures,

Gilles Muhlach



ASSEMBLEE GENERALE DE LA FNCA DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2010

Une bonne quarantaine de membres du comité se sont réunis à l'ancienne Salle de tri des Eyzies. Cette formule semble toujours appréciée, d'autant que ces dames, nombreuses, ont rejoint l'effectif à l'heure de l'apéro précédant l'excellent repas préparé par la maison Chapoulie.
N'ayant pas eu de disparition cette année c'est avec une grande satisfaction que nous avons sursis à la minute de silence.

Le Président nous a fait un rapport succinct du congrès départemental de Bergerac, ou il en est ressorti que le changement de la participation des adhérents aux commissions, était mal approprié.

Comme chaque année, jusqu'à présent, une des grandes satisfactions réside dans la réussite de nos deux lotos au Bugue, et aux Eyzies organisé et animé par nos soins et bon nombre de nos camarades volontaires. N'oublions pas, au passage, tous ceux qui œuvrent à la réussite de nos activités.

Le comité a participé à toutes les cérémonies commémoratives traditionnelles et à celles organisées à l'occasion du 19 Mars : présence au monument aux morts à la préfecture de Périgueux, au monument de Coursac, ainsi qu'à tous les monuments de nos communes, à l'occasion de la cérémonie au monument aux morts des Eyzies de Tayac il a été remis à notre camarade Jacques GENEBRE la médaille militaire, cette décoration revêt un caractère exceptionnel.

Le 5 juin, Paul et plusieurs de nos camarades nous ont préparé une grillade à Tammies !! Un vrai succès.

Le voyage à SIDOBRE dans le Tarn c'est déroulé avec succès malgré le manque de participants.

Après le rapport moral, c'est le trésorier : Kléber Monribot qui donne un aperçu de la situation financière. Cette dernière est saine mais on se rend compte combien les rentrées du loto nous sont nécessaires.

C'est à l'unanimité que l'assemblée vote les deux rapports.

Dans le cadre de l'élection du nouveau bureau il est à noter quelque changement : Nos camarades André ALLA devient délégué au comité départemental, et Bernard BALLEREAU prend en charge avec René NICOLAS, la commission juridique et social.

Nos réunions bimestrielles sont toujours d'actualités et auront lieu comme les années antérieures tous les premiers mercredis des mois pairs (Jeudi 2 décembre.....février....)

Voici la nouvelle composition pour l'année 2010/2011 :

| | |
|---|--|
| Président d'honneur | Lucien Perrier Tél. 05.53.51.80.44 Le Barevrou 24620 Les Eyzies |
| Le président | J.C Labrousse Tél. 05 53 07 20 82 « La Gardelle » 24260 Le bugue |
| Coprésident | JC Triquet Tél. 05 53.35.26.43 La Gaubert Haute 24620 Les Eyzies |
| Vice - Président : | René Cassagne Tél. 05 53 09 53 75 24620 Les Eyzies de Tavac |
| | René Nicolas Tél. 05 53 04 81 43 La Borie haute 24260 Le Bugue |
| | Pierre Bonhoure Tél. 05 53 29 30 70 « La Faurie » 24220 Meyvals |
| | Paul Marillier Tél. 05 53 29 68 50 24620 Tammies |
| Délégués au comité départemental : | René Nicolas Tél. 05 53 04 81 43 La Borie haute 24260 Le Bugue |
| | Gilbert Grison Tél. 05.53.07.16.97 48 Ave de la libération 24260 Le Bugue |
| | André Alla Tél. 05 B. Postale N° 4 24580 Rouffignac |
| Secrétaire : | J-L Abbatangélo Tél. 05 53 06 93 59 « Le Rocher » 24620 Tursac |
| Adjoint | Noël Lejeune Tél. 05.53.04.71.24 La terrasse 24260 le Bugue |
| Trésorier : | Klébert Monribot Tél. 05.53.06.95.25 Lespinasse 24620 Tursac |
| Responsables juridique et social | Irène Bouchard Tél. 05 53 35.29.98 |
| | René Nicolas Tél. 05 53 04 81 43 |
| | Bernard BALLEREAU Tél 06 87 70 53 05 "Cavard" 24150 Couze St front |
| | bernard.ballereau@orange.fr |
| Organisateur des lotos | Gilbert Tuileras Tél. 05.53.06.94.67 La borie 24260 Le Bugue |
| Chroniqueur | Henri Lacheze Tél. 05.53.06.96.96 Les grangettes 24620 Les Eyzies |
| | Pierre Groisillier Tél. 05.53.07.20.31 "Le Bourg" 24260 Journiac |
| | Schmitz Maurice Tél. 05.53.03.22.26 "Les galinats" 24260 Le Bugue |
| Porte-Drapeaux : | Lucien Pauvrhomme 24220 St Cyprien |
| | Jaques Genébre Tél. 05.53.06.17.38 24620 Les Eyzies de Tavac |
| | Gabriel Destal Tél. 05.53.06.94.83 Le banquet 24620 les Eyzies |

| | | |
|--|----------------------------|-------------------------------------|
| Quelques dates pour nos activités futures : | DIMANCHE 13 FEVRIER | LOTO AU BUGUE |
| | DIMANCHE 27 FEVRIER | LOTO AUX EYZIES |
| | DIMANCHE 20 MARS | BANQUET ANNUEL |
| | SAMEDI 4 JUIN | GRILLADE à TAMNIES 12 heures |

A bientôt pour d'autres nouvelles.

LE BUREAU

PROXIM' AIDE

Notre service d'aide et de maintien à domicile fort de ses trente années d'expérience, compte à ce jour parmi les plus gros employeurs du canton (70 salariés et/ou diplômés).

Nous offrons à tous des services multiples et variés adaptés aux attentes de chacun : Ménage, aide à la personne, accompagnement, garde, jardinage, bricolage, garde d'enfants etc...

Nous prenons en charge toutes les contraintes, démarches et suivis administratifs.



Notre souci est :

- d'apporter une réponse adaptée et sécurisante à nos bénéficiaires, tout en assurant le remplacement des absences du personnel, quelles qu'en soient les raisons.
- d'assurer à nos salariés de bonnes conditions de travail dans le respect de la législation du travail.

Nous avons à cœur de maintenir cette activité de proximité génératrice d'emplois qui permet à un grand nombre de personnes âgées et/ou handicapées du canton de pouvoir continuer à vivre en toute dignité à leur domicile. Elle permet également à des actifs de faire appel à nos services de ménage ou de garde d'enfants.

Nous précisons que toute dépense est déductible par moitié des impôts à payer et sous certaines conditions certains actifs peuvent prétendre à un crédit d'impôts.

Notre service administratif se tient à l'entière disposition de tous pour évaluer leurs besoins et y apporter une réponse adaptée.

PROXIM' AIDE

Service d'aide et de maintien à Domicile Agréée, Autorisée et Conventionnée par les Services de l'Etat

Place de la Liberté 24220 – ST CYPRIEN

Contact : 05 53 29 20 61 de 8 h à 18 h du lundi au vendredi

SENIORS, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître aux organismes sociaux, à votre mairie, ou à votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**
- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



• Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



• Évitez de détenir trop d'espèces; privilégiez les paiements par carte bancaire.



• N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



• Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



• Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



• Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



• Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr



SDG 10-26593-1 500 000



Le don du sang bénéficie d'une image forte et très positive : 98 % des français pensent qu'il permet de sauver des vies.

Chaque jour en France, 10000 dons sont nécessaires pour couvrir les besoins des malades. Seulement 4 % de la population se mobilise autour de cette grande cause nationale.

Actuellement l'Etablissement Français de Sang (EFS) Aquitaine-Limousin dispose de 9 jours de stock, pour un objectif à 12. Il est donc impératif d'augmenter les prélèvements pour atteindre cet objectif. L'allongement de l'espérance de vie, le nombre de malades nécessitant l'utilisation d'une thérapeutique transfusionnelle en augmentation, le progrès de la médecine permettant le traitement de patients par chimiothérapie pour leucémie et/ou cancer ..., les raisons de l'accroissement des besoins sont multiples. EFS a besoin de **donneurs réguliers** et de **nouveaux donneurs** pour maintenir son stock optimal sur tout le territoire.

Les collectes effectuées sur le site de Saint-Cyprien sont relativement stables : 401 dons en 2010 (contre 415 en 2009). Ces collectes ont été parfois jumelées avec des collectes de plasma.

En mai 2010, s'est tenu à Tours le 37^{ème} Congrès national de la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles (FFDSB). L'Association des donneurs de Sang de Saint-Cyprien était représentée par une amicaliste. Les congressistes ont élaboré l'orientation de la FFDSB pour les deux années à venir. Ce Congrès a également permis d'affirmer le souhait de préserver **l'éthique** du don du sang : VOLONTARIAT, ANONYMAT, BENEVOLAT, NON-PROFIT.

Sensibiliser son entourage au don du sang, inciter ses proches à passer à l'acte est le premier geste d'une chaîne de solidarité.

Pour l'année 2011, reprenez dès à présent ces dates de collectes à la salle de Saint-Cyprien :

- **Le Samedi 12 mars de 8 H à 12 H**
- **Le Mardi 31 mai de 15 H à 19 H**
- **Le Vendredi 29 juillet de 15 H à 19 H**
- **Le Vendredi 28 octobre de 15 H à 19 H**

Les bénévoles de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévole de Saint-Cyprien et des communes environnantes seront heureux de vous accueillir dans la convivialité, la joie et la bonne humeur !

Pour l'Amicale,
Marie France GAZARD MAUREL
Membre du Conseil d'Administration



ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES
ENVOI FAMILIAL DE VACANCES

C'est du bonheur à partager!

Partager vos vacances.
Devenez famille d'accueil
durant trois semaines, en juillet, tissez des liens d'amitiés
dans le coeur d'un enfant.

Accueillir c'est donné un peu de soi pour recevoir
tellement.

Rejoignez-nous dans ce grand élan du coeur.

**Vous pouvez nous contacter au Secours Catholique
05.53.05.79.29**



SECOURS CATHOLIQUE Dordogne - Périgord
BP 1001 - 38 avenue Georges Pompidou - 24001 Périgueux cedex
Téléphone: 05 53 05 79 29 - Fax: 05 53 04 84 49
Permanence AFV EFV tous les Mardi et Jeudi de 9H30 à 12H00
adresse mail :sc-perigueux@secours-catholique.asso.fr

Collectes, tri, déchetterie...

Le jour de passage pour les ordures ménagères et la collecte sélective, en période hivernale :

Passage Hiver : du 01/01/11 au 30/06/11

Ordures Ménagères (Sacs noirs) :

Bourg + campagne : 1 vendredi sur 2 (semaine paire) à compter du 14/01/11 au 17/06/11

Bourg : tous les vendredis à compter du 07/01/11 au 21/06/11

Bourg : tous les mardis à compter du 05/04/11 au 28/06/11

Collectes Sélectives (Sacs jaunes) : bourg + campagne : 1 mercredi sur 2 (semaine impaire)

Les sacs noirs et les sacs jaunes sont à votre disposition à la Mairie des Eyzies et de Sireuil.

Les horaires de la déchetterie :

| LES EYZIES tél: 05 53 05 38 01 | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDEDI | SAMEDI |
|--------------------------------|--|-------------|-------------|--------|-------------|-------------|
| "La Gaubert" D706 | FERMEE | 9h à 12h30 | 9h à 12h30 | FERMEE | 9h à 12h30 | 9h à 12h30 |
| impasse dir. "La Mouthe" | | 13h30 à 17h | 13h30 à 17h | | 13h30 à 17h | 13h30 à 17h |
| 24620 LES EYZIES TAYAC SIREUL | Dimanches et jours fériés: Fermée | | | | | |

Campagne d'information

2 animateurs sillonneront les hameaux principaux afin de distribuer les sacs jaunes et les sacs noirs et rappeler les consignes de tri. Le SICTOM sera donc présent sur la commune :

- jeudi 19 mai : 8h30 à 12h00 : parking école / mairie
12h30 à 14h30 : le Mas
15h00 à 17h00 : la Rouquette
- vendredi 20 mai : 8h30 à 12h00 : parking école / mairie
12h30 à 14h30 : Tayac
15h00 à 17h00 : Cournazac
- lundi 23 mai : 8h30 à 12h00 : parking école/mairie
12h30 à 14h30 : le Repaire
15h00 à 17h00 : Sireuil

Bouteilles, pots et bocaux en Verre

Bottles, glass pots, and jars
flessen en glazen potten



Je les jette dans la borne à verre.
I dispose of them in the glass recycling container.
Gooi ik in de glasbak.

**PAS DE BOUCHON!
NO CORKS OR LIDS
GEEN DOPPEN OF DEKSELS**



Journaux, magazines prospectus

News papers, magazines, leaflets
Kranten, tijdschriften en folders



Je les jette dans la borne à papier.
I dispose of them in the paper recycling container.
Gooi ik in de papiercontainer.

**PAS DE PLASTIQUE,
NI DE CARTON!
NO PLASTIC, NO CARTONS
GEEN PLASTIC, GEEN KARTON**



Les emballages à recycler

Packaging for recycling
Te recycleren afval



**PAS DE VERRE!
NO GLASS
GEEN GLAS**

Boîtes de conserve, bombes aérosols,
canettes en aluminium, briques
alimentaires, cartons d'emballages,
emballages plastiques UNIQUEMENT
sous forme de bouteille ou bidon.

Tins, aerosols cans, cartons,
cardboard packaging, plastic
bottles and cans ONLY

Conservenblikken, spuitbussen,
aluminium blikjes, melk en
drankpakken, kartonnen
verpakkingen, plastic
flessen en flesjes.

Je mets ces emballages
ensemble dans un sac
jaune que je dépose
dans un conteneur
à couvercle jaune.

I put all packaging together
in a yellow bag and I dispose
of it in a yellow lidded container.

Ik doe al dit afval samen
in een gele zak en gooi
die in de container
met gele deksel.



ATTENTION ! LES DÉCHETS SALES ET CERTAINS PLASTIQUES NE SONT PAS RECYCLÉS.

**CAUTION !
DIRTY RUBBISH AND SOME
PLASTIC CANNOT BE RECYCLED.**

**OPGELET !
VIES AFVAL EN BEPAALDE SOORTEN
PLASTIC ZIJN NIET TE RECYCLLEN.**



Polystyrène, restes alimentaires, couches culottes,
pots de yaourt...
Polystyrene, food remnants, nappies, yogurt pots...
Polystyreen, etenwreken, papieren luiers, yoghurtflesjes...

Je les enferme dans un sac...
I put them in a bag...
Die doe ik in een vuilniszak...



...et dépose le sac dans un bac d'ordures.
...and I dispose of it in the usual rubbish containers.
...en gooi die in de vuilniscontainer.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



JANVIER 2011

9 : assemblée générale du Club du Temps Libre à la Halle suivi d'un repas. Rens. : M. Jean-Pierre LAVAL au 05.53.59.51.77
14 : assemblée générale de l'Amicale Laïque à la salle communale de la Poste. Rens. : Mme Christelle ANDRIEU au 05.53.54.73.49
22 : concours de belote organisé par l'Amicale Laïque à la Halle. Rens. : Mme Christelle ANDRIEU au 05.53.54.73.49
29 : assemblée générale de l'Amicale de Sireuil à Sireuil. Rens. : Mme Anne-Marie FILLERIN au 05.53.29.64.51
29 : repas de chasse organisé par la Sté de Chasse de Tursac à la Halle



FEVRIER 2011

6 : repas « Choucroute » organisé par le Club du Temps Libre. Réservé aux adhérents
12 : repas organisé par la Sté de Chasse des Eyzies à la Halle. Rens. : M. Jean-François CHROBAK au 05.53.06.18.11
27 : quine de la FNACA organisé à la Halle. Rens. : M. J.C Labrousse au 05 53 07 20 82

MARS 2011

5 : assemblée générale du Comité de Jumelage. Rens. : M. Jacques ARNAL au 06.81.32.45.10
12 : carnaval organisé par l'Amicale Laïque des Eyzies avec la participation des Croquants de Tayac. Rens. : Mme Christelle ANDRIEU au 05.53.54.73.49
18-19 : 2^{ème} édition « Au bout de la Langue » organisée par La Ruche à Brac: grands jeux pour les enfants à 14H, activités pour tous à partir de 16H30, repas concert le soir. Rens : M. Christophe DOULLAY au 05 53 05 14 78/06 73 86 22 72
26 : 20^{ème} anniversaire de l'OCCE : assemblée générale et repas à la Halle



AVRIL 2011

16: ramassage des œufs de Pâques dans les rues de Tayac, suivi de la dégustation de l'omelette, organisé par les Croquants de Tayac. Rens. : Mme Gisèle ROUX au 05.53.35.21.31
23-24 : passage de la Grappe de cyrano



JUIN 2011

25 : feu de la Saint-Jean organisé par les Croquants de Tayac



Dimanche d'hiver

Le chat, tapi sur le tapis,
Ne bouge pas car il est mort,
Tué par le remords,
D'avoir mangé trop de souris.

Non j'avais tort, il n'est pas mort.
Il dort et il sourit,
Des souris plein ses grands yeux d'or.

Le chien quant à lui, poursuit,
Sa vie de chien ; ce n'est pas rien,
D'être chien par les temps qui courent
Et d'être toujours aux abois.

Quel triste sort ! Mais aujourd'hui,
Il pleut et nul ne sort ; alors comme le chat,
Il dort. Ne le réveillez pas: il mord.

Dans le garage, mon auto,
Se sent soudain un peu à plat
Et rongé son frein s'endort,
Non sans que grincent ses ressorts.

Tout rougissant mon nez m'avoue,
Qu'il me quitte pour un séjour,
Dans l'haleine d'un passe-montagne.

Mes bottes rêvent de mes pieds
Et de promenades, mais tant pis pour elles,
Car il fait un temps à ne pas mettre,
Une botte dans la boue.

Pourquoi donc rester debout, s'il en est ainsi ?
Bien mieux vaut rester, en homme averti,
Blotti dans son lit ! Et c'est tellement exquis !

Jusqu'à midi, jusqu'à minuit,
Comme marmotte et comme ourson,
En hiver c'est la saison, la pleine saison :
Dans ma maison, on dort.

Henri Lachèze



*Le Maire, le Maire-Délégué
et le Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2011*

HORAIRES & COORDONNEES

MAIRIE : du lundi au vendredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 (sauf vendredi 17h00) : 05.53.06.97.15

DOCTEUR N'GUYEN : consultations uniquement sur rendez-vous : 05.53.09.50.72 – 06.48.25.64.69

DOCTEUR GAUCHEZ : consultations le matin les lundi, mardi, jeudi, vendredi et sur RDV : 05.53.06.97.21

CABINET DES INFIRMIERES : Mme Christiane PION : sur rendez-vous : 06.08.78.20.73
(au centre médical) Mme Bérengère BRUNO : sur rendez-vous : 06.76.01.41.88
Mme Stéphanie TALET : sur rendez-vous : 06.37.83.28.34

KINESITHERAPEUTE : Mme Valérie BENNET : sur rendez-vous : 05.53.06.37.72
Mme Caroline MARTIN : sur rendez-vous : 06.48.29.73.92

PODOLOGUE : Mme Laurie VACHER – LE BOT : sur rendez-vous : 05.53.07.45.15

PHARMACIE ARNAL : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 (sauf samedi 19h)
05.53.06.97.40

CENTRE MEDICO-SOCIAL : (Place Jean Ladignac - 24200 St Cyprien / tel : 05.53.29.26.94)
Mme Fabienne BROUSSE (assistante sociale) reçoit tous les jeudis au Centre Médico-Social de St Cyprien sans rendez-vous. Elle reçoit également sur rendez-vous ou à domicile.
Mme Françoise ARVOUET (référente RSA) reçoit uniquement sur rendez-vous au Centre Médico-Social de St Cyprien ou du Bugue.

LA POSTE : lundi mardi jeudi vendredi : 8h45 à 12h30 – 14h15 à 16h
mercredi 8h45 à 12h30 / samedi 8h45 à 12h - 05.53.06.94.11